AGENACTU



LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE



SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 **AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JASMIN**

07 **DERNIÈRE MINUTE**

08 MODE D'EMPLOI

09 **LE POINT SUR** LES ENGAGEMENTS DE MANDAT

- GÉRER RIGOUREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE
- RELEVER LE DÉFI DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE
- RELEVER LE DÉFI CITOYEN : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE
- RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES MOBILITÉS
- RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE
- RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE
- **ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS** DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS
- **ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS** DE LA COMMISSION COVID

EXPRESSION POLITIQUE



N°18 - Octobre 2021 Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean DIONIS

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION Valérie PITOUS

RÉDACTION

Valérie PITOUS, Adélaide BOURJADE, Lise SMITH Alexandra COZ, Christelle VERGEZ

CRÉATION GRAPHIQUE PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS

Ville d'Agen, Agglomération d'Agen, Julien DOMEC

IMPRESSION Imprimerie Graphic Sud

TIRAGE 20 000 exemplaires



Ce magazine est disponible en version électronique sur le site www.agen.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :







Hôtel de Ville

Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09

Tél.: 05 53 69 47 47 - Fax: 05 53 66 25 61

Email: cabinetdumaire@agen.fr Site internet: www.agen.fr

La mairie vous accueille : Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)

ÉDITO DU MAIRE



MALGRÉ LE COVID, UN BON PREMIER QUART TEMPS POUR AGEN

epuis notre première élection en 2008, nous avons placé nos mandats sous le signe de la responsabilité en nous engageant devant les électeurs à respecter un véritable contrat, un projet de mandat strictement identique à notre programme électoral. Au moment où je débute mon troisième mandat en tant que Maire d'Agen, j'ai l'intime conviction que ce contrat moral, passé entre

nous les élus et vous les électeurs, est le seul garant d'un débat démocratique de qualité car il nous oblige à vous rendre des compte chaque année sur l'avancement de nos actions.

Ce projet de mandat, qui rassemble 120 engagements, constitue donc la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations et nous engage pour les 5 années à venir. Ainsi, ce numéro spécial d'Agen Actu reprend engagement par engagement, l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2020.

Nous avons vécu un début de mandat singulier jalonné par une crise sanitaire sans précédent et ses corollaires (confinements successifs, campagne de vaccination, difficultés pour nos commerçants et nos restaurateurs, passe sanitaire...), des évènements climatiques qui auraient pu être dramatiques (inondations, pluies diluviennes...). J'ai également vécu à titre personnel une épreuve de santé importante qui m'a obligé à prendre quelques semaines de repos.

Malgré tout cela, la municipalité a redoublé d'efforts pour maintenir un travail de fond sur les projets de mandat tout en continuant d'assurer un service public de proximité et de qualité pour tous.

Au moment de faire un premier bilan, 18 mois après notre élection, je peux dire que les indicateurs de notre action municipale sont bons : 14% de nos engagements sont réalisés (PAROLE TENUE!), et quasiment la moitié sont d'ores et déjà lancés.

Le dynamisme d'une ville et d'un territoire se mesure également au nombre de chantiers lancés : le projet d'agrandissement de l'ENAP est en cours de finalisation, la rénovation du stade Armandie est sur les rails, pensez également au chantier de la résidence Seniors sur l'ilot Montesquieu, au chantier de la Cité Administrative qui se modernise ou encore le second échangeur Agen-Ouest sur l'A62 qui sera mis en service fin 2022.

Agen se transforme et ça se voit ! Cette dynamique est le reflet de notre volonté : nous voulons améliorer nos équipements, notre environnement et notre qualité de vie. Nous voulons tendre vers un Agen plus dynamique, plus vert, plus riche de sa culture et son partage, d'un Agen plus proche de vous.

Vous pouvez compter sur notre détermination.

Amitiés Agenaises

Jean Dionis Maire d'Agen

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JASMIN

Un an après l'élection municipale, la Ville d'Agen va lancer le premier projet urbanistique fort de ce mandat 2020-2026 : l'aménagement de la place Jasmin.

Engagement n°71 de notre programme, ce projet a pour ambition d'embellir l'entrée de ville nord-ouest d'Agen et de faire de la place Jasmin un lieu de vie et d'animation.

En effet, la place Jasmin est aujourd'hui uniquement dédiée à la voiture. La circulation piétonne y est difficile, voire dangereuse avec des trottoirs en mauvais état.

Engagement n°71:

Nous reconfigurerons complètement la Place Jasmin en créant un grand parvis piétonnier côté restaurants et en rassemblant les 2 couloirs de circulation côté Nord.

C'est également le point de desserte de 12 lignes de bus scolaires et de 2 lignes de bus urbains et navette.

L'aménagement de la place vise ainsi à sécuriser les circulations piétonnes entre le boulevard de la République et l'avenue du Général de Gaulle.

Un premier projet a été élaboré par le groupe-projet rassemblant élus, experts, conseils de quartiers et riverains. Toutefois, vu l'importance de cet aménagement pour le quartier et pour la ville, il a été décidé de mettre en place une phase d'expérimentation pendant 6 mois pour étudier les conséquences des aménagements en termes de circulation et d'usages et adapter le projet si nécessaire.

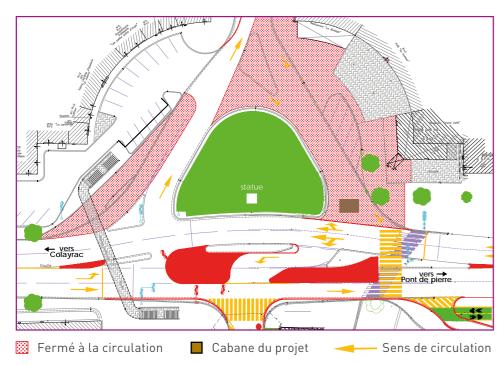
Pour cela, nous avons besoin de vous, participez aux ateliers-thématiques, donnez votre avis et rendez-vous dans la «cabane du projet» qui a été installée fin août sur place!

Vous avez l'avenir de la place Jasmin entre vos mains, n'hésitez pas à participer!

16 JUILLET → 31 DÉCEMBRE 2021 :

UNE PHASE D'EXPERIMENTATION ET DE CONCERTATION

LE DISPOSITIF TEMPORAIRE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JASMIN



L'idée de ce projet est de supprimer la fonction «rond-point» de la place Jasmin en créant un sens unique pour rentrer sur le boulevard de la République. Les voitures qui arrivent de Scaliger ou de l'avenue de Gaulle entrent désormais uniquement par le coté commerces.

Des ilôts directionnels ont été matérialisés par des bornes amovibles, un marquage au sol directionnel de couleur jaune est en place et la gestion de la circulation se fait par des feux tricolores.





LA CIRCULATION DES BUS MODIFIÉE

La circulation des bus, notamment scolaires, est liée à la présence du collège Jasmin.

L'aménagement de la place nécessite de dévier des lignes scolaires sur le quartier de lles de façon à éviter les stockages sur les voies de circulation. Cette solution présente un avantage certain en termes de sécurité puisque les élèves seront désormais déposés devant l'entrée du collège.

Toutefois, ce nouveau plan de circulation bus implique des aménagements dans les rues Baudin, Duvergé (modification d'ilots directionnels, équipements pour la giration de bus) et la rue des lles avec notamment sa mise en sens unique.

UNE EXPÉRIMENTATION PENDANT 6 MOIS: POUR QUOI FAIRE?

Ce projet d'aménagement va changer le visage du quartier et de l'entrée du centre-ville d'Agen et ainsi profondément bouleverser les habitudes de circulation des Agenaises et des Agenais.

Il était donc indispensable de prendre le temps de tester cet aménagement auprès des riverains et des usagers et de mesurer ses conséquences en termes de circulation (automobile et bus) sur l'avenue du général de Gaulle, dans le quartier des lles et dans les rues adjacentes (rue des Charretiers, rue Béranger...) ainsi que sur les mobilités douces (vélo, piéton...).

Programmée du 16 juillet au 31 décembre, cette phase d'expérimentation va permettre de consolider toutes les données chiffrées et les remontées des usagers, et d'améliorer ainsi le projet final dont les travaux sont prévus en 2022.





FÉVRIER → **JUILLET** 2022 :

UNE PHASE DE TRAVAUX

L'aménagement de la place Jasmin vise à créer une esplanade piétonne en supprimant la voie de circulation coté restaurants. Le couloir de circulation coté commerces sera désormais en sens unique pour entrer sur le boulevard de la République.

FÉVRIER 2022 AOÛT 2022 Fin des travaux

4.5M€
Coût global

QUELS ÉLÉMENTS SONT OUVERTS À LA CONCERTATION?

Même si le principe de l'aménagement (suppression du rond-point et création d'une place) est acquis, beaucoup de questions restent encore ouvertes à la concertation.

- Faut-il maintenir ou fermer le passage piéton souterrain ?
- Quel sens de circulation pour la rue des Charretiers, la rue Béranger?
- Quelles conséquences sur la circulation dans le quartier des lles ?
- Quelle végétalisation pour cette place ?
- Comment mettre en valeur la statue de Jasmin ?
- Faut-il installer des brumisateurs?
- Quelles animations sur place ?

Toutes ces questions et beaucoup d'autres seront étudiées et débattues lors de la concertation, alors n'hésitez pas!

COMMENT PARTICIPER?

en adressant votre contribution:

- Par courrier à l'adresse suivante : Concertation Jasmin Hôtel de ville - Place du Docteur Esquirol BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09
- Par mail à l'adresse dédiée : concertationjasmin@agen.fr
- En vous rendant dans la «cabane du projet» installée fin août place Jasmin dans laquelle vous pourrez découvrir plus en détail les aménagements, échanger avec les élus et faire part de vos remarques et de vos propositions.



Des ateliers thématiques sont également proposés depuis la rentrée!

Plus d'infos sur www.agen.fr

VOS INTERLOCUTEURS

Pour tous renseignements ou demandes particulières, n'hésitez pas à contacter Stéphane VINCENT qui assure le suivi du projet pour la Ville d'Agen.



Stéphane VINCENT Chef de projet 06 08 35 50 72



Franck DELLA LIBERA Chef de Service 05 53 69 47 55

DERNIÈRE MINUTE

INONDATIONS : AUX CÔTÉS DES SINISTRÉS, DURABLEMENT

Mercredi 8 septembre, la Ville d'Agen a été touchée par des pluies diluviennes d'une ampleur exceptionnelle (138 mm tombées en 2 heures). Les habitants de plusieurs rues ont été sévèrement touchées (rue Fon de Raché, rue des Charretiers, Rue Ernest Sarrou...) et de nombreux agenais ont connu des inondations dans leurs habitations, les caves, les garages ou des infiltrations par les toitures. Malgré ces dégâts matériels importants, aucune victime n'est à déplorer fort heureusement.

Dès le lendemain, un porte à porte a été organisé avec les services, les élus, et le CCAS dans les secteurs les plus touchés pour informer les sinistrés et identifier les situations les plus critiques.

Après avoir géré les situations d'urgence (relogement des sinistrés, pompage des caves, nettoyages et débarrassage des caves et des garages...), la Ville a immédiatement mis en place avec le CCAS une d'accueil spécifique pour accompagner les personnes concernées dans leurs démarches.

L'équipe des conseillers numériques s'est même déplacée au plus près des habitants, dans un garage de la rue des Charretiers, pour assister les sinistrés dans leurs démarches numériques avec les assurances (déclaration, envoi de photos, scan de documents, récupération de données perdues...).

Un courrier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été envoyé dès le jeudi 9 septembre à la Préfecture de Lot-et-Garonne Cet arrêté du Ministère de l'Intérieur est paru ce vendredi 24 septembre et s'applique aux "inondations et coulées de boue du 8 au 10 septembre 2021" sur Agen et 37 autres communes du Lot-et-Garonne dont de nombreuses communes de l'Agglomération d'Agen. Il devrait permettre une indemnisation plus rapide des sinistrés.

La Ville d'Agen tient à saluer les services de secours et notamment les pompiers du SDIS 47 qui se sont mobilisés en force pour mettre en sécurité les personnes touchées et tous les agents de la Ville et de l'Agglomération qui ont œuvrés pendant plusieurs jours pour apporter un soutien aux sinistrés.

Les services de la Ville et du CCAS restent aux cotés des sinistrés pour les accompagner dans leurs démarches auprès des assurances.



Les équipes de la Ville et de l'Agglomération à pied d'œuvre aux cotés des sinistrés



Une équipe de conseillers numériques a tenue des permanences dans un garage de la rue des Charretiers



Clémence BRANDOLIN-ROBERT Première adjointe au Maire d'Agen



TENIR PAROLE, VOUS RENDRE COMPTE

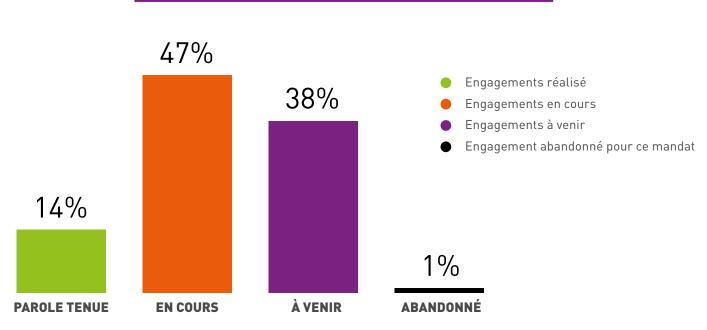
Depuis 2008, l'équipe municipale s'engage sur un véritable contrat moral avec les agenais. Ce programme de mandat, qui rassemble 120 engagements, et qui a été revu à la lumière de la crise du COVID est la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations.

Comme chaque année, nous faisons le point engagement par engagement, de l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2020.



- Engagements relevant exclusivement du Conseil municipal
- Engagements qui seront proposé au sein du Conseil communautaire avec la volonté de construire une majorité de projet pour chacun d'eux
- Engagements qui feront l'objet de contrats entre la Ville et et les Conseils de quartier

AVANCEMENT DU PROJET DE MANDAT (septembre 2021)



GÉRER RIGOUREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE

NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT



ENGAGEMENT N°1

EN COURS

Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).

Encore une fois et pour la 18ème année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Cette maîtrise fiscale demande une gestion rigoureuse et une maitrise des projets d'investissements. La réforme de la taxe foncière et la répartition par la Ville du taux auparavant prélevé par le Conseil Départemental va entraîner une augmentation automatique des taux mais qui sera totalement transparente pour le contribuable.

MAÎTRISER L'ENDETTEMENT DE LA VILLE



ENGAGEMENT N°2

EN COURS

Jusqu'en 2026, nous maintiendrons la dette de la ville en-dessous de la moyenne des villes de notre taille (dette Agen 2018 : 690 € / habitant. - moyenne des villes 2018 : 1036 € / habitant).

Grace à une gestion rigoureuse (réduction des dépenses de fonctionnement et notamment maîtrise des dépenses de personnel) la Ville d'Agen a stabilisé l'encours de sa dette en 2019 (24,1 M€) et 2020. (24,3 M€) bien en dessous des communes équivalentes : $699 \in \text{par habitant}$ à Agen contre 1 032 € par habitant pour la moyenne de la strate.

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 2020-2026



ENGAGEMENT N°3

PAROLE TENUE

Dès le 1er semestre 2020, nous proposerons au nouveau Conseil d'Agglomération une démarche de consolidation des programmes municipaux des communes membres et des priorités pour l'Agglomération agenaise sur la période 2020-2026. Cette démarche permettra de construire notre projet d'Agglomération avec la mise en place de la stratégie financière correspondante.

Cette démarche innovante a permis l'adoption, le 25 mars dernier lors du débat d'orientation budgétaire, d'un programme d'investissement ambitieux à hauteur de 144 M€, portant sur des investissements structurants majeurs pour le territoire comme le pont et le barreau de Camélat et fortement marqué par la transition écologique.

VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DES COMPTES MUNICIPAUX



ENGAGEMENT N°4

EN COURS

Nous avons la volonté permanente de rendre compte de manière accessible et transparente de l'usage de l'argent public aux citoyens agenais. Pour cela, la Ville s'engagera dans la démarche de certification de ses comptes et nous étudierons l'opportunité de la mise en place d'une Cour des Comptes citoyenne.

Les comptes de la ville sont disponibles de manière ouverte sur la plateforme en open data de la Ville : www.data.agen.fr. Afin d'aller plus loin dans cette volonté de transparence, la Ville s'est engagée le 28 juin dernier dans l'expérimentation du Compte Financier Unique. Cette étape importante vers la certification des comptes vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

LES IMPÔTS N'AUGMENTENT PAS À AGEN!!

La suppression de la taxe d'habitation en 2023 entraîne une réforme en profondeur de la fiscalité locale. Afin de compenser la perte de recettes de la Taxe d'habitation pour la Ville (7,3 millions d'euros en 2020), l'État a mis en place un mécanisme de compensation qui transfère la part départementale de la texe foncière à la commune. Cette opération est transparente pour le contribuable, le **montant restera identique** mais le taux communal passera à 60,85% car il intégrera la part communale (33.52%) et la part départementale (27.33%).

Vous pourrez retrouver plus d'explications dans l'encart « Spécial Fiscalité » ci-joint.

RELEVER LE DÉFI

<u>DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE</u>

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ

CRÉER UN PARCOURS CULTUREL DU CITOYEN AGENAIS



ENGAGEMENT N°5

À VENIR

Les jeunes agenais et les nouveaux arrivants pourront vivre une expérience culturelle leur permettant de s'approprier l'histoire d'Agen et de développer le sentiment d'appartenance à leur ville et de fierté d'être Agenais. Dans ce cadre, une visite guidée de nos lieux patrimoniaux agenais, adaptée aux différents publics, sera organisée chaque année. Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement pour la langue et la culture occitane en confirmant la nomination d'un référent et en étudiant au cas par cas toutes les opportunités de promotion de celles-ci.

Une réflexion globale dans le cadre de nos projets à l'éducation artistique et culturelle est en cours avec les lieux culturels de la Ville et notamment le CRDA au travers de son engagement n°15 (mise en place des apprentissages de musique et de danse pour les enfants du primaire).

Parallèlement, Jean-Pierre Hilaire, référent de la langue occitane sur Agen, s'est vu confier une mission de création d'un parcours mettant en valeur l'histoire occitane de la ville.

FAIRE MÉMOIRE DE MICHEL SERRES



ENGAGEMENT N°6

PAROLE TENUE

Nous ferons mémoire de notre Illustre agenais Michel Serres en s'appuyant sur les propositions émises par la commission municipale présidée par Pierre CHOLLET.

Présidée par Pierre Chollet, la commission Michel Serres a travaillé sur 3 grands axes :

- La valorisation de la donation par la famille de l'Académicien à la ville d'Agen d'une partie de sa bibliothèque et de ses effets personnels qui ont trouvé leur place dans un espace dédié ouvert à tous sur le site de la médiathèque Lacépède,
- L'organisation d'une semaine de mémoire et d'hommage dans le cadre du deuxième anniversaire de son décès le 1er juin 2021 avec le baptême de la passerelle sur la Garonne. Semaine qui s'est poursuivie par une série d'événements célébrant Michel Serres, son œuvre et ses racines familiales
- Et enfin, l'organisation d'un événement annuel en novembre célébrant sa pensée et son héritage. Pour ce faire, la ville d'Agen a confié à une association le soin de porter l'organisation d'un festival de philosophie autour de la pensée de Michel Serres du 12 au 14 novembre 2021.

UNE LAÏCITÉ APAISÉE



ENGAGEMENT N°7

À VENIR

Dans le même esprit que ce qui est organisé dans plusieurs villes de France (Bordeaux...) depuis de nombreuses années, nous installerons le Conseil de la Laïcité Citoyenne d'Agen, pour favoriser le partage, la connaissance mutuelle et le dialogue entre les élus et les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents sur Agen.

La première étape de cette démarche consistera à organiser chaque année une soirée de réflexion et de dialogues sur un thème d'actualité vu aux prismes des différents courants de pensée (religions, libre-pensée, etc.). La première soirée devrait se tenir début décembre.

AGEN FAIT MÉMOIRE DE MICHEL SERRES

Du 1^{er} au 5 juin, Agen a vécu une semaine forte en émotion pour célébrer la mémoire de notre illustre agenais disparu le 1^{er} juin 2019.

Cette semaine de commémoration s'est ouverte par le baptême de la Passerelle Michel Serres reliant Agen et Le Passage, et par l'inauguration de l'Espace Michel Serres en présence de la famille et des amis du philosophe.

Consacré à l'œuvre et à la mémoire de l'Académicien agenais, l'Espace Michel Serres, situé sur le site de la médiathèque Lacépède, conserve sa bibliothèque de travail et de loisirs, ses œuvres complètes, une partie de ses affaires personnelles et notamment son habit d'académicien. Plus qu'un lieu de souvenir, il est surtout destiné à devenir un centre de ressources documentaires sur ses travaux: ouvert autant au public curieux de sa pensée qu'aux étudiants spécialisés, l'Espace Michel Serres travaillera en collaboration avec la Fondation Michel Serres-Institut de France, la Bibliothèque nationale de France, et les universités françaises et étrangères.

En plus de ces évènements, plusieurs opérations ont jalonné cette semaine de mémoire : la projection du documentaire "Le voyage encyclopédique de Michel Serres" dans la salle Luigi Comencini, un hommage du monde universitaire avec le dévoilement de la fresque réalisée par la STREETARTERIE : "Portrait de



Le bâtiment du Département Universitaire des Sciences d'Agen (DUSA) arbore fièrement le portrait de Michel Serres

Michel Serres, un homme de savoir" sur le Campus Michel Serres à Agen Sud. Enfin, une balade en famille ou entre amis "SUR LES TRACES DE MICHEL SERRES À AGEN" était organisée le samedi après-midi avec plusieurs étapes (Passerelle Michel Serres - Esplanade du gravier \rightarrow Maison familiale - 14, cours du $9^{\rm ème}$ de ligne \rightarrow Drague familiale au bord de Garonne vers Passeligne \rightarrow ENAP \rightarrow Lycée St Caprais).

À l'automne 2021, un évènement autour de l'œuvre philosophique de Michel sera organisé à Agen. D'envergure nationale, ces rencontres baptisées "Le Savoir Rend Libre : les rencontres Michel Serres d'Agen" sont portées par l'association "Les Amis de Michel Serres" co-présidée par David Djaiz et Pierre Chollet. La première édition est programmée du 12 au 14 novembre 2021.



Béatrice URIA-MONZON, cantatrice et amie de Michel Serres a chanté quelques airs en mémoire de l'académicien agenais

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ

SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES



ENGAGEMENT N°8

EN COURS

Pour les aider dans leurs démarches administratives, dans leur recherche d'emploi ou de formation, la Ville mettra en place un service de soutien aux familles monoparentales dans les centres sociaux en envisageant par exemple des modes de garde ponctuels pour les enfants (1 à 2 heures).

Au dernier recensement 2018, Agen comptait presque autant de familles monoparentales (2 050) que de familles avec enfants (2 286). De nombreuses actions portées par les centres sociaux répondaient déjà aux attentes de ces familles majoritairement issues des quartiers prioritaires (accompagnement, accès aux loisirs, temps de partage..). Enfin de renforcer ces dispositifs, une action spécifique autour du «temps de répit» va être mise en place afin de dégager du temps libre pour les parents en situation de monoparentalité afin qu'ils puissent bénéficier des activités et des ateliers proposés par nos structures municipales. Malheureusement, les restrictions sanitaires dues à l'épidémie de Covid 19 n'ont pas permis leurs mises en œuvre

DÉVELOPPER NOTRE PLATEFORME D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS



ENGAGEMENT N°9

À VENIR

Nous renforcerons l'offre de services et d'animations portée par le Pôle Senior de la Mairie auprès de nos aînés particulièrement en ce qui concerne la santé, le numérique, la culture en développant ces activités dans les quartiers. La mise en place de services ciblés y sera également étudiée (livraisons, courses, double de clés...).

La crise sanitaire et ses conséquences durables notamment auprès des publics seniors a stoppé les animations et ateliers proposés. La démarche participative envisagée par la Ville pour construire ce programme a ainsi été retardée d'autant.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER LES COLOCATIONS DANS DE PETITES RÉSIDENCES



ENGAGEMENT N°10

À VENIR

L'offre agenaise en matière de logement en faveur des personnes âgées existe et elle est diversifiée. Néanmoins, le modèle EHPAD, et notamment ceux de taille importante, est clairement remis en cause, malgré le dévouement des équipes qui y travaillent, suite à la crise sanitaire. La ville doit prendre sa part dans ce constat. Afin d'éviter les sources de contamination, mais également de lutter contre l'isolement, nous encouragerons la construction de colocations ou de petites résidences pour personnes âgées qui seront accompagnées par des prestataires de services agréés par la Ville. La localisation proche de toute commodité sera recherchée. Par ailleurs, il conviendra également de s'intéresser au concept d'habitat inclusif et partagé (Cf rapport Piveteau) ainsi qu'à l'habitat intergénérationnel.

La première étape de la lutte contre l'isolement des personnes âgées passe par le recensement de toutes les formes d'habitats inclusifs et partagés. Parallèlement, des contacts ont été pris avec les bailleurs sociaux afin de déterminer quels sont les lieux les plus appropriés à la mise en place de colocations dans de petites résidences. Par ailleurs, des projets privés émergent, boulevard Edouard Lacour ou à Pompeyrie à côté des Pompiers.

RENFORCER LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENTS RELAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES



ENGAGEMENT N°11

EN COURS

La Ville se doit d'être garante d'une capacité d'accueil d'urgence renforcée des femmes victimes de violences en leur réservant un certain nombre d'appartements meublés disponibles.

Après les rencontres des différents acteurs œuvrant dans ce domaine et du réseau d'accueil relai, l'engagement de mandat a été orienté sur la notion de logement intermédiaire dit "appartement relais" s'inscrivant dans le parcours de reconstruction des victimes.

Ainsi, un premier appartement "relais" a été réservé par la ville auprès d'"Agen Habitat" pour assurer cette nouvelle offre sur le territoire. La ville prendra en charge les loyers et proposera également un accompagnement social auprès des victimes pour que celles-ci puissent se reconstruire et élaborer un nouveau projet de vie vers un logement plus pérenne.

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CULTURE POUR TOUS

FAIRE ENTRER LE MUSÉE DANS LE XXI^{èME} SIÈCLE ET L'INSÉRER DANS UN PROGRAMME ARCHITECTURAL MODERNE



ENGAGEMENT N°12

● EN COURS

Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons un réaménagement moderne de ce lieu : un véritable accueil avec une boutique, une salle de conférence-auditorium, une nouvelle scénographie pour nos collections permanentes et l'amélioration de l'accessibilité. Nous ouvrirons le Musée à la photographie avec l'aménagement d'une salle dédiée à notre Illustre agenais, Louis Ducos du Hauron.

Un groupe-projet rassemblant l'ensemble des acteurs du projet et financeurs potentiels a été lancé au début de l'année afin d'établir un projet ambitieux. Le nouveau projet scientifique et culturel, préalable aux études de programmation, en lien avec les services compétents du ministère de la culture sera validé par le Conseil municipal et la DRAC à l'automne 2021.

En attendant, les études pour les travaux d'urgence de couvertures et d'assainissement du musée, sont en cours pour une programmation prévue en 2022-2024.

Parallèlement, la salle dédiée à Ducos du Hauron est en cours d'aménagement pour une ouverture début 2022.

CONFIRMER L'ÉGLISE DES JACOBINS COMME LIEU D'EXPOSITION TEMPORAIRE



ENGAGEMENT N°13

EN COURS

Après le succès rencontré par l'exposition-évènement Goya à l'Église des Jacobins, nous confirmerons ce magnifique site comme le lieu d'exposition temporaire de la Ville en y accueillant notamment les expositions du Centre Culturel.

Une programmation ambitieuse sur la période 2021-2026 proposera une dizaine expositions oscillant entre art ancien et art contemporain. La fermeture du Centre Culturel en septembre 2022 impliquera le déplacement des expositions, et notamment le Salon d'art de la Ville d'Agen vers l'Église des Jacobins.

CRÉER UNE 3^{èME} SALLE DE CINÉMA «ART ET ESSAI» AU STUDIO FERRY



ENGAGEMENT N°14

EN COURS

Aujourd'hui, les Montreurs d'Images accueillent plus de 60 000 spectateurs chaque année. Au regard de cette réussite, nous créerons une troisième salle au plus tard en 2023.

Un groupe-projet a d'ores et déjà été mis en place et intègre les Montreurs d'Images, gestionnaire du cinéma art et essai du studio Ferry jusqu'en 2025. Le projet prévoit la création d'une 3ème salle de 70 places. Le plan de financement est bouclé pour une mise en service fin 2023.

OFFRIR UN ÉVEIL "MUSIQUE ET DANSE" À TOUS LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES AGENAISES



ENGAGEMENT N°15

EN COURS

Nous proposerons de mettre en place des apprentissages «musique et danse» pour les enfants du primaire avec des intervenants spécialisés afin de leur faire découvrir ces disciplines et de créer des passerelles entre nos écoles et notre conservatoire.

Le conservatoire est investi dans la mise en œuvre de cet engagement de mandat puisque, à ce jour, 7 écoles maternelles ou élémentaires (représentant un quart des établissements scolaires d'Agen) sont déjà rentrées en contact avec le CRDA. En concertation, les équipes pédagogiques ont imaginé différents projets sur mesure permettant aux enfants de ces écoles de vivre une aventure artistique que ce soit en musique comme en danse.

Fort de cette première année expérimentale, un comité de pilotage rassemblant différents services de la Ville d'Agen et partenaires de l'Éducation nationale travaillent à développer cette action et l'inscrire dans un parcours culturel.

TRANSFORMER LA MÉDIATHÈQUE EN LIEU DE VIE ET D'ÉTUDE



ENGAGEMENT N°16

EN COURS

Nous proposerons une véritable politique publique de développement de la lecture en accompagnant les jeunes en « difficulté de lecture » et en transformant la médiathèque en lieu de vie et d'étude. Concrètement, nous améliorerons les conditions de confort de la salle de lecture (climatisation, élargissement des horaires pour les étudiants...) et d'accès aux journaux et magazines.

Une réflexion de restructuration de la médiathèque est en cours en lien avec la future implantation du tiers lieu numérique commun à la médiathèque et au point jeunes. La présence de cet outil de médiation, d'ateliers partagés et d'espaces de formation favorisera l'étude, la créativité et les projets collectifs, participant à transformer la médiathèque en véritable lieu d'études et de vie. Cette installation entraînera un réaménagement des différents espaces au sein du bâtiment afin de les rendre plus lisibles et plus accessibles aux lecteurs et aux étudiants.

Les études ont débuté à la rentrée 2021 pour un lancement des travaux début 2022.

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE SPORT POUR TOUS

FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS



ENGAGEMENT N°17

PAROLE TENUE

La crise sanitaire nous incite à promouvoir la pratique du sport en plein air par des équipements, des offres d'initiation et d'accompagnement, des transports... Nous assistons à l'émergence de pratiques sportives de loisirs et de plein air. Nous proposerons à la prairie du Pont Canal, une fois par semaine, des initiations et des cours gratuits de différentes disciplines, en partenariat avec les associations sportives. D'autres sites seront envisagés en fonction des pratiques sportives concernées. Nous poursuivrons notre politique en faveur du développement du sport féminin et du sport adapté.

Un programme d'animations et de découverte des activités sportives a été conçu en lien avec les associations sportives de l'Agenais. Les animations ont débuté en juin 2021. Des activités sportives encadrées sont ainsi proposées tous les dimanches matins à la prairie du Pont Canal de 10h à 12h. Le programme comprend des animations sur site (pilates, escalade, BMX...) ou des départs de randonnées pédestres, cyclistes... Les activités prévues sont à réaliser en famille ou en solo, elles s'adressent aussi bien aux sportifs aguerris qu'aux non pratiquants et elles sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CRÉATION D'UN "PUMP TRACK" À LA PRAIRIE DU PONT CANAL



ENGAGEMENT N°18

À VENIR

En complément du Skatepark installé sur la Prairie des Iles, nous construirons un « pumptrack » pour BMX, skateboard, rollers ou trottinettes. Le programme de ce parcours, en boucle fermée, reste à déterminer avec les pratiquants des disciplines concernées.

Ce projet dont les travaux sont planifiés pour l'année 2022 permettra à la Ville d'Agen de diversifier son offre en matière sportive afin de permettre aux citoyens Agenais de pouvoir utiliser un « pumptrack » de 1000 m² pour rollers, trottinettes, BMX et skateboard. Ce dernier se divisera en 4 niveaux de difficultés afin de permettre aux familles (piste verte) comme aux plus expérimentés (piste rouge) de trouver un terrain de jeu adapté. À proximité directe du skate park et de la piste cyclable, cet équipement en accès libre viendra compléter l'offre de loisirs sportifs urbains.

SÉCURISER ET MODERNISER LA PLAINE DES SPORTS D'ARMANDIE. EN FAIRE UN DES LIEUX FAVORIS DE VIE DES AGENAIS



ENGAGEMENT N°19

EN COURS

Nous mettrons aux normes le Stade Armandie et nous moderniserons la plaine des sports pour apporter aux joueurs et aux amateurs de rugby agenais, sécurité et confort. Pour cela, nous couvrirons la tribune Lacroix, nous construirons une nouvelle tribune Ferrasse accessible, sûre et confortable. Enfin, nous construirons de nouveaux vestiaires associatifs à proximité de Rabal qui seront mis à disposition de l'association SUA Rugby et de tous les clubs environnants (Athlétisme, Pelote...). Parallèlement, nous faciliterons la construction d'un hôtel sur l'emplacement de la «Butte à Bébert».

Les travaux de rénovation du stade Armandie ont débuté au mois de mai. La démolition de la Tribune Ferrasse a été un moment fort et les travaux de reconstruction sont en cours (livraison prévue en septembre 2022). La couverture de la Tribune Lacroix sera effective en décembre 2021. Le projet privé porté par le club a évolué. Le pôle de performance sportive situé sous la Tribune Basquet sera terminé en octobre 2021 et le projet d'hôtel à l'emplacement de la "Butte à Bébert" est abandonné. Parallèlement, la construction du pôle sportif associatif permettra à toutes les associations de disposer d'installations de premier plan facilitant l'accueil de leurs licenciés et améliorant leurs conditions de pratique. Tous les sportifs agenais, licenciés ou non, pourront bénéficier, dès février 2022, d'espaces de vestiaires en accès libre et ainsi pratiquer à tout moment de la journée (le matin avant le travail, entre midi et deux heures) leurs activités physiques favorites sur la plaine des sports.

RÉORGANISER ET MODERNISER LES INSTALLATIONS DES SUA TENNIS, FOOTBALL ET ATHLÉTISME



ENGAGEMENT N°20

À VENII

Nous réinstallerons de manière cohérente avec le projet de la Plaine des Sports, le SUA Athlétisme, le SUA Tennis et le SUA Foot. Le SUA Football, premier club agenais en nombre de licenciés, doit bénéficier d'installations (terrains, tribune..) qui lui permettent d'accueillir ses licenciés dans de bonnes conditions.

Dès l'année 2021 les installations du SUA Football bénéficieront de travaux avec la rénovation du terrain synthétique, la création d'un espace de Futsal Outdoor et le déplacement des terrains de basket sur une nouvelle emprise. Par ailleurs l'athlétisme bénéficiera d'un espace athlétique couvert en 2022 au cœur de la tribune Rabal permettant d'accompagner les projets d'athlé/santé, baby athlé. Enfin les installations du SUA tennis seront rénovées (en particulier le club house) dès l'année 2023 et verra l'arrivée d'installations de Paddel.

STADE ARMANDIE, ÇA AVANCE!



Le terrain d'honneur sans la tribune Ferrasse

Le projet de modernisation du stade Armandie avance à grand pas.

Porté par la Ville d'Agen avec le soutien de ses partenaires, l'Agglomération d'Agen, le Département de Lot-et-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, le chantier a connu une avancée symbolique majeure avec la destruction de la Tribune Ferrasse en juin dernier. Les sièges avaient au préalable été démontés et distribués aux supporters agenais ainsi qu'à certains clubs et communes pour équiper des salles et des stades du département.

Les travaux de reconstruction de Ferrasse ont débuté tout comme le chantier du pôle associatif (vestiaires et équipements) qui seront mis à disposition des clubs de la plaine des sports. Les chantiers sont impressionnants !

En ce qui concerne la Tribune Lacroix, des difficultés d'approvisionnement en acier ont retardé la pose de la poutre maîtresse de 54 mètres. Le chantier de couverture qui devait débuter cet été est donc retardé de quelques semaines. Ce décalage ne remet pas en cause le calendrier global du projet puisque la livraison du nouveau stade reste fixée au mois de septembre 2022 et celle du Pôle associatif à fin février 2022.

Parallèlement, les travaux portés par le club professionnel sont bien avancés avec la création d'un pôle de performance sportive de très haute qualité sous la tribune basquet à la place de la Bodéga. Des vestiaires neufs, un auditorium, une salle de presse moderne, un centre de récupération physique sont actuellement en travaux et devraient être livrés au mois d'octobre 2021.



Le pôle associatif est en travaux et ouvrira ses portes en février 2022

TRANSFÉRER L'ACTIVITÉ DU CANOË KAYAK À PASSELIGNE



ENGAGEMENT N°21

À VENIR

En partenariat avec le club, nous transfèrerons les installations du Canoë Kayak (vestiaires et stockage des bateaux) sur le Parc de Passeligne et démolirons les installations actuelles pour embellir le site du Canal et du coteau de l'Ermitage.

Prévu à l'horizon 2022/2023, ce projet permettra la création d'un véritable pôle nautique en direction des pratiquants de disciplines nautiques non motorisées. Porté par l'Agglomération il constituera un équipement nécessaire afin d'accompagner la diversification des pratiques sportives en particulier celles de pleine nature.

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SANTÉ POUR TOUS

CRÉER UNE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE

VA

ENGAGEMENT N°22

À VENIR

La crise sanitaire impose de revoir les pratiques en matière de consultation et notamment de développer la télémédecine. Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons à l'Agglomération la création d'une maison de santé, en centre-ville, dans un lieu facile d'accès, moderne et équipé regroupant des professionnels tels que médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes. Nous proposerons qu'elle devienne un site pilote pour la téléconsultation de spécialistes. Il conviendra aussi de promouvoir les associations d'éducation thérapeutique en les aidant à s'y implanter.

La crise sanitaire durable que nous traversons et l'installation du centre de vaccination ont fortement mobilisé le service santé qui s'est consacré à ses missions d'urgences. Toutefois, la volonté municipale de créer une maison de santé en cœur de ville et de développer la télémédecine a été confortée par les enseignements de cette crise. Des contacts ont été noués avec un groupe privé qui propose de porter ce type de projet pour les collectivités.

ENCOURAGER LES "PREMIERS SECOURS" D'URGENCE PAR LES CITOYENS



ENGAGEMENT N°23

ÀVENIR

En lien avec les associations et les conseils de quartier, nous encouragerons la formation des citoyens aux «premiers soins d'urgence» et le renforcement du maillage des défibrillateurs sur la ville.

L'actualité lié au COVID n'ont pas permis au service santé de travailler sur cet engagement.

CENTRE DE VACCINATION : L'AGGLOMÉRATION D'AGEN EN PREMIÈRE LIGNE

Organisé en partenariat avec l'ARS47 (Agence Régionale de santé), les professionnels libéraux (médecins, infirmières, pharmaciens), le Centre Hospitalier Agen-Nérac et la Clinique ELSAN (Esquirol Sainte-Hilaire), le centre de vaccination d'Agen a été piloté par l'Agglomération d'Agen.

Porté par la vaccination des 12-17 ans et le rappel de la 3ème dose, le centre de vaccination d'Agen poursuit ses activités et sera désormais installé dans le Hall Marmande du Parc des Expositions d'Agen jusqu'au 31 décembre 2021.

La collectivité a mis le Centre de Congrès à disposition et a également assuré la coordination administrative du centre de vaccination par l'embauche d'un directeur, la logistique, les missions administratives, la gestion des plannings, la gestion des rendez-vous, la signalétique et la communication.

Ouvert 6 jours sur 7 depuis le 1er mars, y compris les jours fériés, avec de nombreuses nocturnes, l'objectif de ce centre de vaccination était d'ouvrir et faciliter au maximum l'accès à la vaccination à tous.

Plus de 26 professionnels (personnels de santé en activité ou retraités parmi un vivier de 100 médecins, 200 infirmières et paramédical..) et personnels administratifs) sont encore aujourd'hui mobilisés et se relayent pour vacciner chaque jour, plus de 1 000 personnes.

Depuis son ouverture, plus de 120 000 injections ont été réalisées à Agen. Grace aux centres de vaccination installées en Lot-et-Garonne, 73,3 % des Lot-et-garonnais affichent un schéma vaccinal complet soit 84.6% de la population de plus de 12 ans.



AGEN VILLE PROPRE : AUX ACTES CITOYENS

MODIFIER PROGRESSIVEMENT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES EN CŒUR DE VILLE



ENGAGEMENT N°24

EN COURS

Nous proposerons de basculer progressivement le mode de collecte actuel des sacs en porte à porte du centre-ville au profit de points d'apports volontaires et de containeurs enterrés. Ce système, dont l'expérimentation a été conduite dans le quartier Jasmin-Les Iles (14), offre une plus grande souplesse aux habitants. Ce nouveau mode de collecte permettra également de réduire les dépôts sauvages et ainsi d'améliorer la propreté générale de la ville. En parallèle, nous proposerons à l'Agglomération d'étudier et de mettre en place un nouveau système de collecte et de valorisation des encombrants. La crise sanitaire a développé le volume des déchets domestiques par le renforcement du temps de présence à domicile. Une action en faveur du traitement des biodéchets sera initiée sur la base du déploiement des composteurs individuels ou collectifs.

L'expérimentation menée sur le quartier 14 a été un véritable succès. En mai 2021, 16,3 tonnes de déchets étaient collectées en points d'apports volontaires contre 7,6 tonnes en porte à porte en sacs sur la même période l'année précédente. Les points d'apport volontaires ont donc été pérennisés. Le déploiement sur d'autres quartiers de la ville se fera progressivement au rythme de 2 quartiers par an à partir de 2022. Par ailleurs, le système de la collecte des encombrants a été refondé avec l'aide des compagnons d'Emmaüs, à la satisfaction de tous.

LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS



ENGAGEMENT N°25

EN COURS

Nous développerons de nouvelles procédures (brigade en civil, recours à la vidéoprotection...) pour prendre en flagrant-délit et sanctionner les auteurs d'incivilités (déjections canines, mégots...).

Normalement transféré à l'agglomération, la ville a fait le choix de conserver son pouvoir de police afin de garder la maîtrise de la verbalisation des incivilités. Quatre agents de la brigade de propreté sont mobilisés en permanence. En 2020, 1 427 constats d'infractions et 597 facturations ont été opérés.

INVESTIR MASSIVEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS DE PROPRETÉ URBAINE



ENGAGEMENT N°26

À VENIR

Nous renforcerons nos équipes propreté et nous ferons un effort d'investissement en équipements spécifiques de propreté urbaine nouvelle génération (Glutton, nettoyeuse haute-pression...) propres et silencieux.

Le schéma de propreté du centre-ville prévoit de moderniser nos équipements de manière à renforcer l'efficacité des équipes. Ainsi, une balayeuse électrique Glutton Zen est entrée en action en 2020. Modèle très maniable et silencieux, cette balayeuse, utilisée en complément du balayage manuel, passe partout, y compris sur les trottoirs.

SENSIBILISER LES AGENAIS À LA PROPRETÉ DES LIEUX PUBLICS



ENGAGEMENT N°27

EN COURS

Nous engagerons auprès des Agenais un gros effort de communication et de sensibilisation au respect de la propreté des lieux publics.

Chaque initiative liée à la propreté de l'espace public (mise en service de la balayeuse Glutton, décapage des rues, collecte de sapin...) fait désormais l'objet d'une information par la presse et les réseaux sociaux. L'objectif étant de sensibiliser au respect de la propreté des lieux publics.

Parallèlement, en mars 2020, nos services ont déployé des sacs violets utilisés uniquement dans les corbeilles afin que les habitants identifient plus facilement ces sacs et ne les confondent pas avec des sacs d'ordures ménagères.

VIVRE ENSEMBLE EN SECURITÉ

RENFORCER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



ENGAGEMENT N°28

PAROLE TENUE

Nous recruterons 4 nouveaux policiers municipaux. L'effectif de la Police Municipale passera de 23 à 27 personnes. Ces recrutements permettront la création d'une brigade piétonne dédiée au centre-ville et aux incivilités. Nous étendrons les plages horaires de présence notamment en soirée (19h-21h) et le dimanche matin.

Afin de renforcer les effectifs de la police municipale 4 policiers municipaux ont été recrutés, ce qui permet concrètement d'élargir la présence d'équipages dans le centre-ville en soirée et le dimanche matin.

RENFORCER LA VIDÉO-PROTECTION



ENGAGEMENT N°29

EN COURS

Nous continuerons à augmenter le nombre de caméras sur le rythme actuel (4 à 5 par an) ainsi que le nombre d'opérateurs de surveillance et les moyens d'intervention sur le terrain afin de renforcer l'efficacité de ce dispositif.

La Ville compte actuellement 74 caméras urbaines en fonctionnement. À la fin de l'année, ce nombre atteindra 92 dont 10 pour le seul cimetière de Gaillard.

Parallèlement, le centre de supervision urbain sera également renforcé par un opérateur supplémentaire chargé d'analyser toutes les images.

UTILISER LA VIDÉO-VERBALISATION POUR LE STATIONNEMENT GÊNANT



ENGAGEMENT N°30

EN COURS

Nous utiliserons notre système de vidéo-protection pour verbaliser le stationnement gênant sur les trottoirs et le stationnement illicite sur les places «handicapé ».

La vidéo-verbalisation s'appuie sur les dispositifs de vidéosurveillance installés dans l'espace public et permet de sanctionner à distance une infraction au code de la route. En 2020, 40 infractions ont été constatées. De janvier à août 2021, ce sont 665 infractions qui ont été relevées.















SÉCURISER LE QUARTIER "GRAVIER-LES ILES"



ENGAGEMENT N°31

EN COURS

Le quartier «Gravier-les Iles» est le lieu de la vie nocturne agenaise. Il accueille chaque fin de semaine de nombreux jeunes et noctambules. En lien avec les habitants du quartier, nous proposerons des aménagements permettant de séparer les flux piétons de la circulation automobile et de sécuriser davantage les traversées piétonnes de l'avenue du Général de Gaulle.

Un projet est déjà à l'étude afin de sécuriser la contreallée De Gaulle, devant El Barrio et le Havana par des bornes rétractables. Ce projet s'intègre dans le cadre de la restructuration globale de la place Jasmin.

LE VIVRE-ENSEMBLE ET NOS ENFANTS

ACCÉLÉRER LE PLAN «ÉCOLE NUMÉRIQUE»



ENGAGEMENT N°32

EN COURS

Nous accélérerons la transition numérique engagée dans les écoles agenaises en tirant les leçons des changements induits par la crise sanitaire. Celle-ci nous amène à repenser l'évolution et la continuité de l'environnement numérique de travail pour les enseignants comme pour les élèves afin de se préparer à toute nouvelle situation de confinement. Nous identifierons les besoins avec l'Éducation Nationale et les familles et acquerrons les

équipements et matériels numériques nécessaires. Nous prendrons également en compte l'accompagnement des usages. En accord avec l'Education Nationale, nous proposerons des ateliers d'initiation au codage et de prévention aux dangers du numérique pour les CM1-CM2.

En 2020, la Ville d'Agen a poursuivi sa démarche engagée depuis plusieurs années pour compléter l'équipement numérique de ses écoles publiques en consacrant un budget de 60 000 € pour étoffer les dotations des écoles. Parallèlement, la municipalité a sollicité une subvention de 113 000 € afin que chaque école élémentaire atteigne un socle numérique de base et une classe mobile de 15 tablettes pour 4 classes. Ainsi, sous réserve de l'obtention de la subvention, il est donc prévu d'acquérir: 100 tablettes, 8 vidéos projecteurs interactifs, 8 vidéo projecteurs et 16 ordinateurs portables. Par ailleurs un soutien sera apporté aux familles en difficulté dans la prise en main du matériel afin d'assurer la continuité pédagogique des élèves.

NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN SUR LE TERRAIN MATHIEU : DÉTERMINATION INTACTE



ENGAGEMENT N°33

EN COURS

En liaison avec les services de l'État, nous poursuivrons les démarches administratives pour mettre à jour le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Masse-Laurendane. Si cette démarche aboutit, comme nous l'espérons, à la constructibilité du terrain Mathieu, nous relancerons immédiatement le projet de nouvelle école Paul Langevin sur ce terrain.

À la demande de l'Agglomération d'Agen, l'État a engagé une révision du PPRI de la Masse et de la Laurendanne. Selon les conclusions du cabinet d'étude ARTELIA et l'impact sur les cartes d'aléa, il est envisageable que le Parc Mathieu puisse être classé en aléa moyen et ainsi devenir constructible. La prochaine étape correspond donc au déclenchement officiel de la révision du PPRI par les services de l'État, à noter toutefois que la durée d'instruction d'un tel projet est d'environ 12 à 18 mois.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE



ENGAGEMENT N°34

À VENIR

La cuisine centrale actuelle devient vétuste. Il nous faut investir dans des installations conformes aux nouvelles normes sanitaires mais aussi écologiques (approvisionnements locaux et, si possible, circuits courts). La mise en service d'une nouvelle cuisine centrale doit garantir à nos écoliers et aux autres usagers (portage de repas à domicile, restaurant social, partenaires) des repas de haute qualité nutritionnelle et environnementale à un coût maîtrisé.

Le projet d'une nouvelle cuisine centrale moderne et adaptée aux nouvelles exigences réglementaires et qualitatives est à l'étude. Sous réserve de l'approbation des nouveaux statuts de l'Agglomération en cours de validation, ce projet sera porté par l'Agglomération d'Agen afin de pouvoir répondre aux besoins de la Ville d'Agen mais également à celui des autres communes membres.

FAIRE DE NOS ÉCOLES LES AMBASSADEURS DU "BIEN MANGER" LOCAL



ENGAGEMENT N°35

Parce que nous soutenons les agriculteurs de notre département, que nous respectons leur travail et que nous savons que ce qu'ils produisent est bon pour nos enfants, nous accentuerons le travail déjà engagé lors des précédents mandats pour accroître la part des achats faits chez eux (circuits courts). Nous initierons un parcours du "Champ à l'assiette"en mobilisant les acteurs locaux (producteurs, cuisiniers, biologistes...). Nous engagerons le remplacement de tous les contenants plastiques par des contenants inox dans les cantines scolaires.

À compter du 1er janvier 2022, la loi Egalim impose 50% de produits durables ou labellisés dont 20% de produits bio. En ce qui concerne la cuisine centrale d'Agen et malgré la crise sanitaire qui a quelque peu perturbé l'organisation habituelle de notre prestataire, 30 % des approvisionnements de la restauration scolaire correspondent à des produits bio et 32% des produits locaux. Par ailleurs, un travail est mené avec la Chambre d'Agriculture pour qu'elle référence davantage de producteurs locaux afin d'augmenter la part des approvisionnements en circuit court pour les produits bio. Enfin, anticipant la reconstruction de la cuisine centrale qui permettra de mettre en place un service avec des bacs inox, la Ville renouvelle depuis 2020 le matériel des offices (Four de remise en température, armoire froide et lave-vaisselle) pour qu'il soit adapté à ces nouveaux contenants.

FAIRE DE NOS ÉCOLES DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ENGAGEMENT N°36

EN COURS

Nous sensibiliserons les enfants aux questions environnementales et climatiques (mobilisation d'intervenants, découvertes de terrain...). Nous travaillerons avec les enfants et les enseignants à une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à une meilleure gestion des déchets.

L'ensemble des intervenants périscolaires œuvrent d'ores et déjà pour sensibiliser les enfants à ces thématiques. Ainsi, les tables de débarrassage mises en place au sein des selfs permettent d'effectuer un tri des déchets à l'issue du repas. Enfin, concernant le gaspillage alimentaire, la mise en place des repas à 4 composants participe également à cet objectif. De même, dans le centre de loisirs des îles, une action éducative a été initiée en collaboration avec le prestataire de restauration Elior. En effet, les enfants pèsent les aliments non consommés et sont ainsi incités à adapter le contenu de leur assiette à leur appétit. Enfin de nombreuses activités sont aussi réalisées avec du matériel de récupération limitant ainsi les déchets.

FAIRE VIVRE UN JARDIN PÉDAGOGIQUE DANS CHAQUE ÉCOLE

VA

ENGAGEMENT N°37

EN COURS

En lien avec la communauté enseignante, nous proposerons de créer et de faire vivre, dans nos écoles et nos centres de loisirs, des jardins pédagogiques mettant en avant les saveurs et les senteurs ainsi que des hôtels à insectes et gîtes hivernaux.

Ce projet très spécifique a été abandonné au profit de la mise en place d'un projet de transition écologique par école. A la rentrée 2021, sur la base du volontariat, les écoles agenaises seront mobilisées pour mettre en place des actions afin d'être labellisées «éco-école», afin d'attester de la sensibilisation des enfants aux questions environnementales et climatiques..

LE PETIT DÉJEUNER À L'ÉCOLE POUR 1000 ENFANTS

Repas à part entière, le petit déjeuner est souvent négligé par les enfants et les adolescents notamment dans les familles défavorisées.

Fort de ce constat, l'Éducation Nationale s'est rapprochée de la ville d'Agen pour mettre en œuvre le dispositif des petits déjeuners à l'école. Il s'agit, d'une part, de réduire les inégalités sociales pour favoriser la réussite des enfants et d'autre part, d'apporter aux élèves les notions d'équilibre alimentaire et nutritionnel.

Une fois par semaine, les élèves bénéficient d'un petit déjeuner servis de 8h45 à 9h15. Chaque élève scolarisé dans une des écoles participantes profitera ainsi durant l'année d'un petit déjeuner hebdomadaire sur une période de 12 semaines. 10 écoles élémentaires et maternelles participent à l'opération : Paul Bert, Elisée-Reclus, Edouard Herriot, Edouard Lacour, Rodrigues, Petits



Ponts, Langevin et Marie Sentini soit environ 1 040 élèves. La mise en œuvre de ce dispositif a débuté le 13 septembre par une période expérimentale sur les écoles élémentaires Elisée Reclus et Paul Bert et sera élargie aux autres écoles volontaires au retour des vacances de Toussaint.

ÉLECTIONS DE QUARTIERS

2020-2026

VOS CONSEILLERS DE QUARTIERS







ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL

EN FÉVRIER 2021





VOTE PAR CORRESPONDANCE

1 625 VOTANTS

2 282 VOTANTS

SOIT UNE PARTICIPATION DE 22.2%

MERCI!

DE VOUS ÊTRE MOBILISÉS

POUR DONNER UNE LÉGITIMITÉ À VOS REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ!

RELEVER LE DÉFI CITOYEN

VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



ENGAGEMENT N°38

EN COURS

Nous développerons des outils permettant à la fois d'entretenir un échange permanent sous des formes variées avec les Agenais (consultation, vote en ligne, sondages...) et de leur fournir des informations accessibles et transparentes (Open Data, bilan d'activité...) afin de créer une relation permanente de confiance entre les citoyens et leurs représentants élus. Nous aurons la volonté d'associer les jeunes par des formes de consultations innovantes.

Dans le cadre du réaménagement de la Place Jasmin, une phase d'expérimentation vient d'être lancée. Ce type de consultation sera étendu et reconduit dans tous les projets menés par la municipalité. Afin de proposer les meilleurs outils de participation aux citoyens, un diagnostic des besoins et opportunités est en cours au sein de l'administration municipale et de ses projets.

OUVRIR LES COMMISSIONS MUNICIPALES À L'EXPERTISE CITOYENNE



ENGAGEMENT N°39

PAROLE TENUE

Nous transformerons les commissions municipales en commissions extra-municipales reprenant les lignes forces du projet municipal composées à parité d'élus et de personnalités qualifiées.

Le conseil municipal du 6 juillet 2020 a entériné la transformation des commissions municipales en commissions extra-municipales. Leur composition a été revue et intègre à parité des élus (majorité et opposition) et de personnalités qualifiées avec l'objectif de donner à chaque adjoint la liberté d'organiser son travail (accueil et audition de personnes qualifiées, évocation de sujets généraux ou d'actualité, etc...).

11 commissions extra-municipales sont désormais au travail sur les thématiques suivantes : défi de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, défi citoyen, défi de la transition écologique, défi des nouvelles mobilités, défi du numérique, défi Économique, vie municipale, sport, culture, santé et éducation-enfance.

PROMOUVOIR LES EXPÉRIMENTATIONS ET LES APPELS À PROJETS



ENGAGEMENT N°40

À VENIR

Nous augmenterons significativement la part budgétaire consacrée aux appels à projets et à expériences tout au long du mandat. Nous aiderons les associations à diversifier leurs sources de financement (fondations, fonds privés, financement participatif...).

La crise sanitaire a retardé le lancement de ce projet. Toutefois, dans le cadre de l'aménagement du tiers-lieu de la médiathèque Lacepède, un appel à idée innovante a été lancé.

RENFORCER LES CONSEILS DE QUARTIER

ORGANISER LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES QUARTIERS ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



ENGAGEMENT N°41

PAROLE TENUE

La mise en place des Conseils de Quartier au suffrage universel a été unanimement reconnue nationalement comme une avancée démocratique qui a permis une meilleure prise en compte des attentes des Agenais dans leur vie quotidienne. Afin de rester une ville innovante dans ce domaine, nous organiserons les États Généraux des quartiers au 2ème trimestre 2020 avec toutes les parties prenantes.

Les États Généraux des quartiers se sont tenus le 24 octobre 2020 à la rotonde du Stadium. L'objectif était d'échanger avec les conseillers de quartier, les élus et les citoyens sur le devenir de notre gouvernance de quartier. Une vingtaine d'actions concrètes ont émergé et sont pour certaines déjà mises en œuvre (réactualisation des statuts des associations de quartier, création d'une charte des conseillers de quartier ...). Un grand nombre d'autres projets encore en cours (séminaire des présidents, identification des locaux, donner un nom durable aux quartiers, nomination d'élus référents...).

ÉLIRE LES CONSEILLERS DE QUARTIER AU SUFFRAGE UNIVERSEL



ENGAGEMENT N°42

PAROLE TENUE

Nous organiserons, au 1er trimestre 2021, les élections pour les Conseils de Quartier au suffrage universel en l'ouvrant pour la première fois au vote électronique.

Malgré un report des élections en raison de la crise sanitaire, 230 conseillers de quartier ont été renouvelés en février dernier. Grâce à la mise en place du vote par correspondance et du vote en ligne, le taux de participation a atteint 22,20%, une belle reconnaissance pour les conseillers qui s'impliquent au quotidien pour améliorer le cadre de vie de leur quartier.

FAIRE DES CONSEILS DE QUARTIER DE VÉRITABLES ANIMATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



ENGAGEMENT N°43

EN COURS

Nous croyons à la mobilisation citoyenne sur la transition environnementale et sur la lutte contre l'isolement. Pour cette raison, nous proposerons aux Etats Généraux d'encourager des initiatives citoyennes dans ces domaines : composteurs collectifs, quartier "zéro mégot", permis de végétaliser, jardins partagés... Pour ce faire, nous affecterons une nouvelle enveloppe budgétaire significative à chaque quartier pour ce genre d'initiatives. Elles seront contractualisées avec la Ville lors de la signature des Contrats de quartier.

Ces deux thématiques sont ressorties de manière forte lors des États Généraux des Quartier. Chaque conseil de quartier s'est donc engagé à intégrer dans son plan d'action des mesures concrètes (plantations en pied d'immeuble, identification des personnes fragiles...). Nous proposerons au Conseil Municipal de centrer les nouvelles compétences des Conseils de quartiers sur l'amélioration de la propreté et la lutte contre l'isolement de nos aînés.

AUX ACTES, CITOYENS!

INSTAURER "UNE JOURNÉE CITOYENNE POUR AGEN"





ENGAGEMENT N°44



Nous mettrons en place chaque année « une journée citoyenne pour Agen ». Nous appellerons les Agenais à participer bénévolement à la mise en œuvre de projets innovants proposés par les citoyens eux-mêmes et facilités par les services municipaux.

L'élection puis l'installation des conseils de quartier retardées en raison de la crise sanitaire n'ont pas permis à la municipalité de commencer à travailler sur ce projet.

ADOPTER UNE "CHARTE DE LA CITOYENNETÉ AGENAISE"



ENGAGEMENT N°45

À VENIR

Nous engagerons un plan d'ensemble "Aux actes, citoyens !" associant les citoyens, les agents de l'administration commune et les élus pour construire une gouvernance dans le respect et la transparence. Cette démarche globale doit permettre de rédiger une Charte de la Citoyenneté Agenaise au cours du mandat favorisant la fraternité, l'éducation, la responsabilité et l'engagement mutuel dans la durée.

Cette charte a vocation à être écrite en cours de mandat dès lors que se sera implanté dans la culture agenaise, administrative et politique, un modèle de gouvernance encore plus proche des citoyens.

MODULER LE RÉGIME DE SUBVENTIONS EN FONCTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DE **NOS PARTENAIRES**



ENGAGEMENT N°46

Nous généraliserons la mise en place de conventions avec nos associations et nous modulerons le soutien de la ville en fonction de leur participation aux engagements citoyens.

Cette modulation a été mise en place avec succès auprès des associations sportives (valorisation du sport féminin, des personnes porteuses de handicap, des jeunes des quartiers, etc.).

Il reste désormais à échanger avec les autres associations notamment dans le domaine culturel et social pour discuter avec eux des modifications possibles et des engagements à valoriser.

ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE



ENGAGEMENT N°47

ÀVENIR

À l'instar des labels déjà obtenus par Agen (Ville fleurie, ville internet, ville active et sportive, ville amie des enfants) nous candidaterons au Label Européen d'excellence en matière de gouvernance « ELoGE».

Nous candidaterons au label ELoGE une fois que notre programme en matière de démocratie participative sera plus avancé afin de certifier la qualité de l'action publique menée tout au long de ce mandat.



SUR LES PROJETS DE VOS CONSEILS DE QUARTIERS SUR WWW.AGEN.FR DU 27 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE

LA VILLE D'AGEN FACE AU DÉFI DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Si la protection de l'environnement et de la biodiversité représente un enjeu majeur à l'échelle planétaire, elle ne peut se concevoir dans son ensemble sans des actions au niveau local.

À son niveau, la Ville d'Agen agit depuis plusieurs années pour favoriser la biodiversité sur son territoire, et elle n'a par exemple pas attendu l'interdiction des désherbants chimiques au niveau national pour en bannir l'usage. La commune a choisi d'utiliser des pottoks, robustes poneys basques, pour désherber écologiquement certains secteurs tels que le cimetière de Gaillard. Plus récemment encore, la réussite de la végétalisation du cimetière de Lacapelette nous encourage à aller plus loin dans cette démarche. Pour lutter contre les ravageurs, le service des Espaces verts utilise également des insectes prédateurs qui font disparaître les parasites des végétaux. Parmi les actions de la Ville en faveur de l'environnement, on peut citer également la pose d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauves-souris sur les parcs et jardins de la Ville ainsi que l'installation de ruches à l'Ermitage et dans l'éco- quartier la Villette.

Agen favorise aussi les déplacements doux, et la municipalité a fait le choix de doter son parc automobile de véhicules propres. Par ailleurs, des capteurs pour mesurer la qualité de l'air ont été installés et permettront de suivre en temps réel ces données et ainsi de réagir si nécessaire.

Plus largement, la réponse au défi environnemental est transversale et une mission spécifique a été créé sous la houlette de Clémence Brandolin Robert, première adjointe au Maire afin de traiter cette thématique de manière globale.



Plusieurs ruches ont été installées sur le plateau de l'Ermitage



Les pottocks œuvrent depuis 2 ans au cimetière de Gaillard

RELEVER LE DÉFI **DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

AGEN. VILLE NATURE

PLANTER 5 000 ARBRES ET ARBUSTES SUR LA VILLE



EN COURS

ENGAGEMENT N°48



Nous planterons 5 000 arbres et arbustes de plus, dans les espaces publics, dans les quartiers, les écoles ainsi que sur les nombreux délaissés de terre. Cet effort sans

précédent nous permettra de doubler le parc actuel et d'augmenter significativement la surface végétale globale. Un effort particulier sera fait sur la réserve foncière que représente le plateau de l'Ermitage (80 hectares non constructibles).

En 2020, 598 végétaux ont été plantés, dont 108 arbres et 490 arbustes. En 2021 ces chiffres s'élèvent à 27 arbres et 38 arbustes à ce jour plantés soit un total de 135 arbres et 528 arbustes. Chaque projet urbain fait l'objet d'une volonté forte de végétalisation : 4 micocouliers seront plantés sur la place des Laitiers en novembre 2021, le projet d'aménagement de la place Jasmin comprend 19 arbres et le réaménagement arboré du centre de loisirs des Iles à l'automne hiver 2021 verra la plantation de 10 arbres et 45 arbustes.

La végétalisation du cimetière de Lacapelette est une belle réussite et permet de répondre à l'impératif règlementaire O produits phytosanitaires.

En parallèle, le projet d'aménagement de l'Ermitage se poursuit avec l'achat de parcelles qui seront défrichées et entretenues. L'objectif étant de faciliter l'accès pédestre vers le plateau de l'Ermitage.

TRANSFORMER LA PLACE ARMAND **FALLIÈRES EN VÉRITABLE PARC** URBAIN



ENGAGEMENT N°49

À VENIR

Plutôt minérale, la place Armand Fallières se développe sur une surface de 11 000 m2. Actuellement revêtue sur plus de 75% de sa surface de gravier, elle est composée de plusieurs arbres majestueux et abrite notre monument aux morts. Nous créerons ainsi un nouveau parc urbain, sur le modèle du jardin Jayan, nouvel îlot de verdure et de fraîcheur en cœur de ville, tout en conservant sa vocation mémorielle.

Le groupe projet s'est réuni à deux reprises afin de cerner la portée pratique et financière du projet ainsi que tous les enjeux associés (circulation, pôle bus, proximité des établissements scolaires, de la médiathèque, etc.) C'est pourquoi cet engagement sera porté sous le double angle de la mobilité et des espaces verts.

CRÉER DE NOUVEAUX JARDINS URBAINS



ENGAGEMENT N°50



Afin de rafraîchir et d'humidifier l'atmosphère et de développer des îlots de fraîcheur, nous créerons, au gré des opportunités foncières, de nouveaux jardins urbains comme celui récemment réalisé rue des Augustins.

Agen est une ville très dense qui dispose de peu de squares ou de jardins publics, véritables respirations dans la Ville. À l'image du jardin des Augustins dans le quartier 15 réalisé sur le précédent mandat, dès qu'une opportunité foncière se présentera (immeuble en péril ou promis à la démolition), la Ville étudiera l'opportunité de créer un jardin urbain sur cette emprise.

RAFRAÎCHIR



ENGAGEMENT N°51



Les freins à la mobilité pour de nombreux Agenais (notamment les précaires et les seniors) rendent nécessaire l'accélération du rafraîchissement de la ville. Fort du succès des brumisateurs installés boulevard de la République, nous ferons du rafraîchissement du cœur de ville une priorité, en installant plus de fontaines, en favorisant sur la voie publique l'utilisation de matériaux qui laissent s'infiltrer l'eau dans le sol, en engageant des travaux de récupération de l'eau de pluie pour la réutiliser l'été lorsque le besoin de fraîcheur est le plus important.

Un premier projet sera réalisé avec le réaménagement de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville qui verra avec la réhabilitation de la fontaine accompagnée d'une végétalisation des lieux, les travaux débuteront en octobre et se termineront début 2022. Ce nouveau jardin sera ouvert au public en journée. Une réflexion plus lourde est engagée dans le cadre du groupe-projet «Nature en ville».

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN VILLE



ENGAGEMENT N°52

EN COURS

Nous mènerons des actions pour favoriser la biodiversité notamment par la plantation d'espèces particulières d'arbres et la mise place de nouvelles ruches urbaines.

La sauvegarde de la biodiversité est l'un des grands défis du 21ème siècle. Dans cette optique, toutes les actions menées sont empreintes d'une forte dimension écologique. Parallèlement, des abeilles ont été introduites en milieu urbain et péri urbain avec la mise en place de quatre ruches sur le plateau de l'ermitage et 12 ruches sur l'éco quartier de «La Villette».

PIÉTONNISER LES QUAIS DU CANAL



ENGAGEMENT N°53

ÀVENIR

Nous affirmons comme objectif municipal la création d'un espace entièrement piéton sur les actuels quais de Dunkerque, du Canal et Calabet. Nous engagerons, pour cela, immédiatement, les discussions avec toutes les parties prenantes (SNCF Réseaux, Voies Navigables de France et les riverains du quartier). Cette nouvelle voie de circulation douce, qui complètera le projet touristique du port d'Agen, intégrera plantations, mobilier, parvis et terrasse. La circulation routière sera maintenue du Pont de Rouquet au Pont de Gaillard en utilisant une partie des voies inutilisées de la gare SNCF en contrebas.

Les premiers échanges ont eu lien entre la Ville et la SNCF qui étudie la mutabilité des espaces permettant de dévoyer la voie de circulation. Ce projet très ambitieux va demander du temps et démarre par de nombreuses réunions de travail avec le conseil du quartier 17, VNF, Locaboat ou encore Destination Agen. La prochaine étape sera de travailler avec la Faculté du Pin à proximité immédiate du projet.

FAIRE DE LA BASE FLUVIALE D'AGEN UN VÉRITABLE PORT DE PLAISANCE



ENGAGEMENT N°54

EN COURS

Nous proposerons de renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels (capitainerie, bornes d'eau et d'électricité, douches, sanitaires et services de restauration) et en le reliant au centre-ville par des circulations douces.

Nous prévoirons des possibilités de locations de bateaux «légers» de courtes durées pour faire découvrir le Canal aux Agenais

Au début de l'été 2021, l'Agglomération d'Agen a inauguré un ponton de 20 anneaux avec services (eau, électricité) pour renforcer la capacité d'accueil du Port d'Agen, Pour gérer ce nouvel équipement, c'est la société Locaboat Holidays qui a été choisie.

RELANCER LE PROJET DE REHABILITATION DU SEUIL DE BEAUREGARD



ENGAGEMENT N°55

ÀVEN

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens, nous soutiendrons les démarches menées par l'Agglomération d'Agen afin de relancer le projet de réhabilitation du seuil de Beauregard. La création de ce plan d'eau, qui aura un impact positif dans la lutte contre l'érosion des berges, permettra en outre de créer un barrage hydroélectrique capable d'alimenter 3 000 foyers en électricité verte, une voie de circulation douce entre les deux berges de la Garonne tout en préservant la faune et la flore (escalier à poissons...) et à terme de prévoir des pratiques sportives sur le bassin de rétention ainsi créé.

Fin 2020, une rencontre avec l'Agence de l'eau a permis de partager la vision portée par l'Agglomération d'Agen inspirée par des exemples concrets et positifs en faveur de la biodiversité (barrage de Poutès dans l'Allier). La prochaine étape consiste à réaliser une étude d'impact du projet. En plus d'une ressource hydroélectrique, le seuil de Beauregard permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des agenais, mais représentera également un aménagement propice pour les poissons en leur créant un espace refuge au niveau de la retenue d'eau créée qui pourrait être rafraichie et oxygénée localement par des aérateurs alimentés par les turbines lentes du seuil.



Inauguration du nouveau ponton du Port d'Agen le 4 juillet dernier

AGEN, VILLE À ÉNERGIE POSITIVE

CONSTRUIRE UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUN À ÉNERGIE POSITIVE

VA

ENGAGEMENT N°56

EN COURS

Nous proposerons la construction d'un centre Technique mutualisé entre la Ville et l'Agglomération. Ce nouvel outil sera le premier bâtiment technique à énergie positive construit par la collectivité. Il sera conçu pour produire plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Il améliorera les conditions de travail des agents territoriaux et permettra de réaliser des économies d'échelles.

Le choix du site pour le nouveau centre technique commun est bien avancé. Trois options ont été étudiées : le centre technique municipal actuel de la Ville d'Agen avec le bâtiment de l'ancienne SAVRA située à côté au niveau de l'Avenue Jean Jaurès, le centre technique de l'Agglomération à Boé situé avenue Georges Guignard, ou une partie du marché aux bestiaux/parc d'aquitaine situé sur la commune de Boé également. Après une analyse multicritère approfondie, c'est le site du Parc d'Aquitaine, Marché aux Bestiaux qui a été retenu comme solution probable et qui est en cours de validation définitive.

POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL ET LES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



ENGAGEMENT N°57

EN COURS

Nous continuerons à rénover le patrimoine municipal en améliorant notamment son isolation thermique (théâtre, écoles...). Nous privilégierons l'utilisation de matériaux durables et éco-responsables dans tous nos futurs choix urbains.

Le programme des travaux de rénovation énergétique est en cours de définition. Toutefois, certains chantiers sont engagés. En 2020, avec la réfection de la toiture et l'isolation de l'école élémentaire Élisée Reclus, qui s'est terminée à l'été 2021, ces travaux permettront une économie d'énergie estimée de 36% sur la consommation totale de gaz. Sur 2021, le grand chantier de remplacement des menuiseries du théâtre municipal Ducourneau est lancé pour une facture de 500 000 € qui permettra d'économiser environ 30% de la facture énergétique.

BASCULER PROGRESSIVEMENT LES ÉCLAIRAGES EN LED



ENGAGEMENT N°58

À VENIF

Nous proposerons de mettre en œuvre le basculement progressif des éclairages publics en 100% LED sur 12 ans. L'éclairage public est actuellement constitué à Agen de 30% d'ampoules basse consommation LED (2 630 sur 7 389 points lumineux). Dans un objectif d'exemplarité et d'efficacité énergétique, nous proposons de remplacer toutes nos ampoules d'ancienne génération, tant de l'éclairage public que des bâtiments communaux. En même temps, nous implanterons des lampadaires photovoltaïques sur tous les sites où cette technologie présente un avantage. Cet engagement permettra de réduire notre consommation d'énergie et ainsi dégager à terme des économies de fonctionnement.

Le plan d'économie d'énergie en éclairage public et en signalisation lumineuse tricolore (PEEEPS) représentant plus de 12 millions d'euros a été retenue au Plan Pluri Annuel d'Investissement de l'Agglomération d'Agen. Ce sont 7 000 points lumineux sur les 18 000 que compte l'Agglomération, qui seront ainsi renouvelés. En 2022, une première tranche de 1,7 M€ sera réalisée.

CRÉER UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR AGEN-SUD



ENGAGEMENT N°59

ÀVFNIR

Nous soutiendrons l'Agglomération d'Agen dans sa volonté de réaliser sur le secteur d'Agen-Sud un réseau de chaleur urbaine alimenté par la combustion des ordures ménagères de l'usine d'incinération de la SOGAD. Celle-ci deviendra une unité de valorisation énergétique permettant de recycler la chaleur et de chauffer l'équivalent de 3 000 foyers.

Afin de valoriser la chaleur produite par l'usine d'incinération de la SOGAD du Passage, plusieurs scénarios ont été envisagés pour le franchissement de la Garonne et le déploiement du réseau afin d'alimenter la zone d'Agen Sud. Le Conseil Départemental réalisera en 2021 une étude pour étudier de faisabilité d'un passage de la canalisation sous le Pont de Pierre.

FAVORISER LA CONSTRUCTION D'UN ECO-QUARTIER AUTOUR DE L'AVENUE **HENRI-BARBUSSE**

ENGAGEMENT N°60

EN COURS

Nous mobiliserons des partenaires publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la Trémie et le Canal. Nous proposerons ainsi, à proximité du centre-ville un cadre de vie préservé, véritable source de bien-être pour ses habitants intégrant une offre commerciale et de services adaptée à la population et une véritable ambition «Zéro déchet».

Le site retenu pour fonder ce nouveau quartier tient compte à la fois des réserves foncières privées et publiques dans cette partie de la ville, du devoir de dépollution de certaines parcelles mais aussi de la qualité paysagère de ce site à proximité du Canal.

Un projet complet, sous l'autorité de Jean Pinasseau, adjoint au défi économique, est lancé avec une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, sociologues, paysagistes...) afin d'imaginer l'évolution du quartier et les réaménagements d'espaces publics à réaliser. Des investisseurs privés étudient des projets sur les friches qui permettraient de redynamiser le quartier. En 2021, la ville a lancé l'extension de l'OPAH-RU au quartier permettant aux habitants de bénéficier d'aides pour rénover leur habitat et l'aménagement au Parc Pulet d'une piste d'apprentissage pour faire du vélo et d'agréés sportifs. Le Schéma directeur de cet écoquartier sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de décembre 2021. Parallèlement, la Ville travaille avec la Fédération Compagnonnique pour construire et installer des composteurs collectifs au sein de la résidence la Salève. Une exposition urbaine sur l'histoire et le devenir du quartier est prévue en fin d'année tout comme la végétalisation de l'avenue Schumann et la modernisation de l'éclairage public de l'avenue Schumann et de l'ensemble de l'Ecoquartier.

ENCOURAGER LA VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET DES FACADES

À VENIR

ENGAGEMENT N°61

Nous mettrons en place des aides financières significatives pour favoriser la végétalisation des toitures et des façades privées.

La Ville d'Agen a mis en place un dispositif d'aide à la rénovation de façade depuis 2019, adossé à l'OPAH-RU. Ce dispositif a pour objectif de revaloriser certains secteurs stratégiques du centre-ville (les entrées de ville Jasmin et Le Pin et les alentours de la place de la Cathédrale) par l'octroi d'une subvention attribuée pour la réalisation de travaux de ravalement complet des façades visibles depuis l'espace public. La Ville d'Agen doit désormais faire évoluer le dispositif existant pour répondre aux attentes de végétalisation.

UN ÉCOQUARTIER À LA VILLETTE

publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la Trémie et le Canal. » étudiants et rassemble 750 emplois.

La volonté affirmée de la ville est de construire, en prenant en compte le passé industriel et la dominante populaire du quartier, un projet volontariste et Ce projet ambitieux et transversal dépassera le cadre innovant avec 3 objectifs:

- 1. Redynamiser le quartier en impulsant des opérations durables exemplaires publiques ou privées, qui prennent en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, en requalifiant les friches urbaines afin de recréer des centralités fortes de vie et des espaces partagés et en recréant du lien entre cet îlot et les quartiers limitrophes.
- 2. Valoriser le quartier en offrant aux habitants un cadre de vie préservé qui valorise les atouts naturels du quartier, en intégrant la Culture et le Sport comme vecteurs de lien social et en favorisant les mobilités
- 3. Construire un projet en commun en confortant le pôle d'enseignement supérieur du quartier et en intégrant les enjeux de l'économie circulaire (zéro déchet, écologie industrielle).

Dans son programme de mandat 2020-2026, la Ville La réussite de ce projet repose sur les "3 E". E comme d'Agen précise « Nous mobiliserons des partenaires emblème d'un changement de modèle sur la transition Écologique y compris en matière de logement. E comme vecteur de la redynamisation Économique et E comme Ce quartier qui fut longtemps le poumon industriel écrin de l'École et de la formation en s'appuyant sur le d'Agen compte aujourd'hui 1 000 habitants, 1 000 campus universitaire du Pin, le Centre de Formation des Apprentis, la Fédération compagnonnique et l'Institut de Formation des Professionnels de Santé.

> du mandat. Toutefois, un certain nombre d'actions ont d'ores et déià été lancées en 2021 avec le renforcement de la végétalisation de l'avenue Robert Schumann et l'aménagement d'un parcours sportif au niveau du parc de Pompeyrie. Du coté des études, une équipe pluridisciplinaire travaille depuis avril 2021, pour réaliser un plan guide sur l'ensemble du périmètre à l'automne et 2 groupes-projets œuvrent sur les thématiques de la Biodiversité et de la création d'un "Tiers Lieu".

> Parallèlement, la Ville accompagne des investisseurs privés pour la reprise de la station-service et la réhabilitation de l'ancien Casino et sa commercialisation et pour la dépollution et la réhabilitation de la friche polluée en vue d'un programme d'aménagement mixte (logements et commerces).

ACCÉLÉRER LA POLITIQUE D'INCITATION À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS

ENGAGEMENT N°62

EN COURS

La disparition de l'habitat insalubre et la réduction de la précarité énergétique sur la Ville sont des objectifs prioritaires. Nous accélérerons la rénovation des bâtiments et des logements anciens du centre-ville (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) en accompagnant à la fois les bailleurs, les propriétaires occupants et les copropriétés fragiles en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

L'OPAH-RU mise en place depuis 2019 a permis d'accompagner la rénovation d'une cinquantaine de logements anciens du centre-ville et générer plus de 6 millions d'euros de travaux réalisés par des entreprises ou des artisans locaux. En parallèle de ce volet incitatif, la ville d'Agen déploie des mesures coercitives pour traiter les situations les plus anciennes et les plus complexes. En effet, ces mesures contraindront les propriétaires à réaliser des travaux de restauration visant la remise sur le marché de ces biens. Ainsi, une première Opération de Restauration Immobilière est en cours sur le centre-ancien. Elle concerne 15 immeubles vacants et dégradés. Un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique a déjà été pris au cours du premier semestre de l'année 2021 concernant cette procédure.

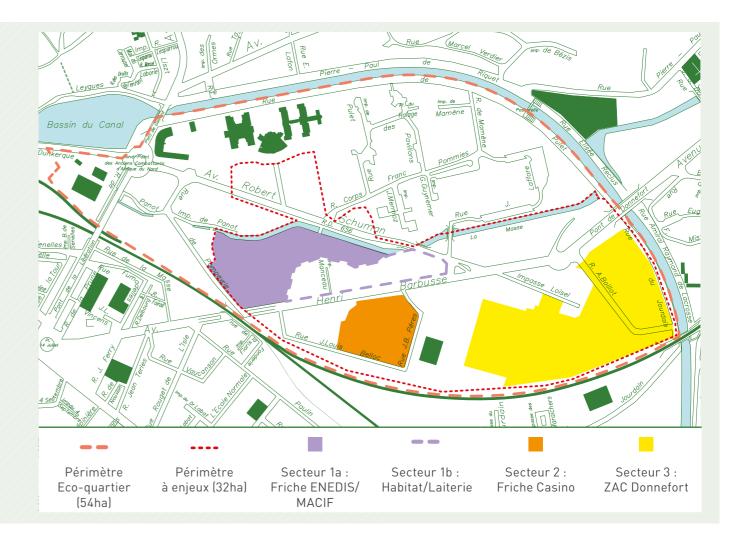
RÉNOVER LES CITÉS RODRIGUES ET PASSELAYGUES

V A

ENGAGEMENT N°63

Nous poursuivrons la rénovation du parc immobilier d'Agen Habitat en réhabilitant sur ce mandat les cités Rodriques (570 logements) et Passelayques (60 logements). Ces travaux viseront d'abord les économies d'énergie et l'amélioration du confort de vie de ses habitants.

La Ville d'Agen accompagne Agen Habitat dans la réhabilitation de ses résidences les plus anciennes. Après la remise à niveau des cités Montanou, Donnefort, Bajon, Scaliger, Agen Habitat envisage une restructuration importante des immeubles de la cité Rodriques. Cette opération très ambitieuse permettra aux locataires et futurs locataires de bénéficier de logements plus accessibles, plus performants énergétiquement et plus confortables. L'opération devrait démarrer en 2022.





CŒUR DE VILLE D'AGEN : PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES



ENGAGEMENT N°64

ÀVENIR

En cœur de ville, la priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La voiture restera bienvenue dans le cœur de ville qui deviendra une zone 20 (vitesse limitée à 20 km/h, priorité absolue aux piétons).

Nous veillerons au respect du partage de l'espace public piéton entre les nouvelles formes de mobilité électrique (trottinettes, overboard, skateboard...) et les piétons en mettant en place des actions pédagogiques.

Le cœur de Ville est en zone 30 depuis 2011. Le développement des espaces piétons incite la ville à donner plus de place aux mobilités douces et aux piétons. Une étude sera menée en 2022 pour étudier le passage en zone 20. Parallèlement, le respect du partage de l'espace public et la cohabitation entre toutes les mobilités est un enjeu fort dont la municipalité s'est saisie.

FAIRE D'AGEN UNE VÉRITABLE VILLE CYCLABLE

CRÉER UNE CEINTURE DOUCE AUTOUR DU CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°65

EN COURS

Nous aménagerons un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...). Ce circuit empruntera l'itinéraire suivant :

- au Nord : Scaliger ▶ Gare ▶ Sylvain Dumon ▶ Pin
- à l'Est : Place du Pin ▶ Avenue Jean-Jaurès qui sera réaménagée et végétalisée,
- au Sud : MIN d'Agen ▶ Avenue de Colmar ▶ Avenue Jean Bru qui passera de 4 voies à 2 voies
- à l'Ouest : Rond-point St Jacques ▶ Gravier ▶ Avenue Général de Gaulle où l'on utilisera la piste cyclable existante.

Ce projet global sera réalisé au fur et à mesure des aménagements et des chantiers municipaux tout en gardant une cohérence d'itinéraire. Ainsi, le tronçon de la rocade Colmar-Bru-Monnet fait l'objet d'un aménagement provisoire qui sera évalué. Un projet plus ambitieux est en réflexion sur ce périmètre avec la volonté de passer de 2x2 à 2x1 voies qui semble acceptée par tous.Le tronçon Jasmin-Scaliger sera traité en concomitance avec le projet Jasmin. Enfin, les premières études ont débuté sur l'avenue Jean Jaurès.

FAIRE LA VOIE CYCLABLE RELIANT LE CŒUR DE VILLE À PASSELIGNE

V A

ENGAGEMENT N°66

À VENIR

Nous relierons le centre-ville à Passeligne en passant sous le Pont de Pierre et en utilisant le passage souterrain existant en face de la cité administrative.

Plusieurs options sont à l'étude car ce projet est d'une grande complexité tant techniquement (franchissement audessus ou en-dessous de la voie sur berge, construction sur la berge) qu'administrativement (construction dans le lit de la Garonne). Le calendrier et les modalités financières restent à définir.

CRÉER UNE VOIE COULÉE VERTE CYCLABLE À ARMANDIE



ENGAGEMENT N°67

EN COURS

Nous créerons une coulée verte et sportive avec parcours piétons et cyclables qui reliera l'ENAP à la Rocade Jean Bru en passant par Aquasud et traversant la plaine des sports d'Armandie.

Dans le cadre du projet Armandie, une première phase sera mise en œuvre entre l'avenue Jean Bru et le parc des sports. Le reste de l'itinéraire, déjà aménagé, pourra faire l'objet d'améliorations si nécessaire.

CRÉER UNE VOIE DOUCE SÉCURISÉE ET VÉGÉTALISÉE SUR LE PONT DE LA LIBÉRATION



ENGAGEMENT N°68

À VENIR

Nous aménagerons une voie de circulation douce (piéton, vélo...) sécurisée et végétalisée sur le Pont de la Libération afin de permettre aux étudiants, touristes et usagers de circuler en toute sécurité.

Intégré au projet de la place du Pin, cet engagement est encore à l'étude car la possibilité de réaffecter une voie de circulation du Pont de la Libération pour les mobilités douces nécessite de réduire le nombre de véhicules à l'arrêt sur le pont à l'heure de pointe.

SOUTENIR L'ACQUISITION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES



ENGAGEMENT N°69

PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de reconduire et d'amplifier son programme de soutien à l'acquisition de vélo électrique (200 € de subvention par vélo acheté sur l'Agglo) et nous mettrons en œuvre un observatoire des déplacements pour déterminer la part du vélo de façon objective.

Le programme de soutien à l'achat d'un véhicule à assistance électrique (VAE), reconduit au printemps 2021, est chaque année un succès, puisque 200 familles sont ainsi aidées par l'Agglomération d'Agen.

DÉPLOYER DES PARKINGS-VÉLOS



ENGAGEMENT N°70

EN COURS

Nous déploierons un plan ambitieux de parkings vélos pour les particuliers en centre-ville (place de la République, place Barbès, Préfecture, Gare, Pin, Gravier, Jasmin, Jayan...) et associés à certains arrêts de bus.

Initiée en septembre 2020, une première tranche d'installation de 50 places de stationnement vélos (25 appuis à vélos) est en cours de déploiement en cœur de ville.

SE DÉPLACER "MALIN" À AGEN

AMÉNAGER LA PLACE JASMIN



ENGAGEMENT N°71

EN COURS

Nous reconfigurerons complètement la place Jasmin en créant un grand parvis piétonnier côté restaurants et rassemblant les 2 couloirs de circulation côté Nord.

L'expérimentation du nouvel aménagement place Jasmin a été mis en place en juillet pour évaluer les options de circulation qui impactent la place Jasmin, le quartier des iles et l'ensemble du quartier. Après études de l'ensemble des retours, les travaux d'aménagements sont prévus à partir de mars 2022 pour une livraison à l'automne.

AMÉNAGER LA PLACE DU PIN



ENGAGEMENT N°72

À VENIR

Nous aménagerons en profondeur cette entrée du boulevard de la République pour ouvrir un espace public piétonnier sécurisé et pour apaiser le flux routier. Nous proposerons de refondre l'ensemble du site avec une jonction du rond-point et du jardin public, pour sécuriser et faciliter les déplacements piétons et vélos.

Des études de circulation sur tout le périmètre du cœur de ville sont menées depuis le printemps 2021 afin de déterminer les reports de flux envisagés. Cela permettra de déterminer les possibilités d'aménagement du quartier du Pin et de lancer les études de restructuration du site.

DENSIFIER LA DESSERTE DU CŒUR DE VILLE PAR UN RÉSEAU DE NAVETTES ÉLECTRIQUES



ENGAGEMENT N°73



Nous proposerons de renforcer la navette existante Agen Cœur Battant, qui deviendra électrique. Nous créerons deux lignes (Jasmin ▶ Le Pin et Préfecture ▶ Gare) pour optimiser la desserte du cœur de ville en augmentant la fréquence de passage. Nous étudierons la faisabilité d'une desserte du cœur de ville par un bus à haut niveau de service (toutes les 6 minutes) qui impliquerait la création d'une voie dédiée aux navette et aux bus ainsi qu'aux mobilités douces.

Une consultation a été lancée en décembre 2020, pour le renouvellement de la Délégation de Service Public pour le transport urbain et scolaire, et le développement de solutions de mobilités (Transport à la demande, location de vélos électriques en libre-service, covoiturage...). Le remplacement des navettes thermiques Agen Cœur Battant par deux navettes électriques étaient comprises dans ce nouveau contrat, attribué à Kéolis. Les navettes électriques pourraient être mises en circulation dès cet automne.

EXPÉRIMENTER UN PARKING-RELAIS (P+R) AU CENTRE DE CONGRÈS



ENGAGEMENT N°74



Nous proposerons à l'Agglomération d'expérimenter une nouvelle génération de parkings-relais gratuits aux entrées de ville qui relieront le centre-ville par des navettes. Ces parkings proposeront également des vélos électriques, trottinettes, en location. Le premier P+R sera situé au Centre de Congrès et reliera le centre-ville par un circuit : avenue du Midi ▶ Gravier ▶ rue Lamouroux ▶ Préfecture. L'étude mobilité menée par l'Agglomération d'Agen devra intégrer l'influence de la crise sanitaire sur l'évolution des déplacements.

En parallèle du renouvellement de la DSP mobilité, l'Agglomération d'Agen a lancé une étude qui a l'ambition de faire l'inventaire de toutes les solutions de mobilités existantes sur l'Agenais et de rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire pour qu'ils nous aident à identifier les attentes et les besoins de la population pour ses déplacements au quotidien. Lors de phases préparatoires de l'étude, les communes ont été interrogées sur leurs attentes en terme de solutions de mobilité. Le retour des parkings relais est plébiscité et sera programmé à partir de 2024.



Stationnez facile à Agen!



Pas de monnaie, pas de ticket

Adapté aux gestes barrières

Alerte avant la fin du stationnement







Paiement à distance et au plus juste

Téléchargez l'application PRESTO PARK, sélectionnez Agen et créez votre compte

AMÉNAGER LE PARKING DU GRAVIER



ENGAGEMENT N°75

À VENIR

Nous aménagerons la partie Sud du Gravier en parking moderne (revêtements, traçage des places, etc.) et arboré

Le stationnement est un des piliers de la mobilité de demain. Le devenir du parking du Gravier sera une des pistes de réflexions menées dans le cadre de l'étude mobilité en cours (programme d'actions livré fin 2021-début 2022). Nous effectuerons les travaux de remise en état en lien avec le projet Jasmin fin 2022.

UN RÉSEAU DE BUS, ATTRACTIF, RAPIDE ET NERVEUX



ENGAGEMENT N°76

ÀVENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'utiliser la renégociation de la Délégation de Services Publics Transport pour moderniser l'offre globale du réseau de bus au sein de l'agglomération. Nous proposerons d'augmenter la vitesse commerciale de nos bus en redéfinissant les lignes de notre réseau pour qu'elles soient plus «nerveuses».

En prolongement de la DSP mobilité de transition (2021-2024), la future DSP (2024 et au-delà) s'appuiera sur les conclusions de l'étude mobilité en cours et de son plan d'actions. L'optimisation du tracé des lignes urbaines pour les rendre plus directes et recentrées sur le cœur de l'agglomération sera certainement préconisée.

FAVORISER LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT COLLECTIF



ENGAGEMENT N°77

● À VENIR

Nous favoriserons le déploiement d'une application de covoiturage courte distance pour les particuliers (autostop au quotidien, « Rezo Pouce »). L'Administration Commune, rassemblant la Ville et l'Agglomération d'Agen, sera exemplaire sur le covoiturage. Nous développerons les expériences d'autopartage urbain, entre particuliers et entre salariés des entreprises publiques et privées.

L'agglomération a accompagné le développement de la plateforme locale de covoiturage CILIGO. Destinée, dans un premier temps, aux actifs, cette application sera accessible via une application mobile. Un accueil téléphonique sera mis en place pour accompagner les éloignés du numérique et une assurance "garantie retour" est prévue.



La passerelle de la Gare

AGEN, VILLE ACCESSIBLE

L'ACCESSIBILITÉ URBAINE, UNE PRIORITÉ POUR TOUT HANDICAP

V O

ENGAGEMENT N°78

EN COURS

Nous poursuivrons le mouvement engagé de mise en accessibilité des bâtiments publics. Comme le prévoit la loi, tous les travaux (trottoirs et rues) seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les ruptures urbaines dans la chaîne de déplacement sont à aménager en lien avec les conseils de quartier et la signalétique urbaine sera adaptée «tout handicap». Enfin, nous porterons une attention particulière aux aires de jeux existantes qui seront adaptées pour pouvoir être utilisées par les enfants handicapés.

La mise en accessibilité des bâtiments publics reste une priorité de la municipalité qui réalise des travaux chaque année. Tous les projets d'aménagement urbain intègrent également cette dimension (place Jasmin, etc.). Par ailleurs, l'aire de jeux du Parc Jayan est désormais "inclusive" et intègre des activités accessibles à tous les handicaps.

RENDRE LA PASSERELLE ACCESSIBLE



ENGAGEMENT N°79

À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération de rendre la Passerelle plus facilement accessible pour les PMR, poussettes et vélos.

L'Agglomération d'Agen, propriétaire de la Passerelle, a fait réaliser des études pour rendre cet équipement accessible aux Personnes à Mobilité Réduites qui consisterait à d'abord créer un ascenseur côté Agen, puis rehausser la plateforme côté Agen d'environ 1m pour diminuer la pente entre la plateforme et le 1er pilier, réduire l'intervalle entre les lattes de la passerelle et enfin créer un ascenseur côté Passage d'Agen et adapter la passerelle pour la connecter à l'ascenseur

Les conséquences techniques de l'accident de la circulation survenu le 22 septembre dernier ne sont pas encore connues et risquent de bousculer les travaux dont la livraison été prévue avant l'été 2022.

POURSUIVRE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE D'AGEN



ENGAGEMENT N°80

EN COURS

La mise en service de la Passerelle PMR de la Gare en 2020 sera une première réponse. La Ville et l'Agglomération continueront d'exiger la mise en place d'escalators automatiques pour répondre aux besoins du plus grand nombre des usagers.

La SNCF a procédé à l'installation d'un passerelle et d'ascenseur pour répondre aux exigences règlementaires de l'accès PMR. Toutefois, l'Agglomération et la Ville poursuivent leur action pour l'installation d'escalators. Des demandes de précisions techniques et financières ont été faites auprès de la SNCF suite à des études préliminaires financièrement rédhibitoires.

À ce stade, ce projet n'a pas été retenu sur le programme d'investissement de l'Agglo 2020-2026.



GOUVERNANCE ET INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

CRÉER UN CONSEIL AGENAIS DU NUMÉRIQUE

A

ENGAGEMENT N°81

À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen la création d'un Conseil Agenais du Numérique constitué par les principaux acteurs de l'écosystème numérique (élus, entreprises, associations, écoles, indépendants...) qui aura pour vocation de fédérer les initiatives locales pour favoriser l'innovation et l'inclusion numériques.

Le Conseil Agenais du Numérique sera mis en place dans le cadre de la définition du Plan Numérique Territorial en 2022.

DÉFINIR UN PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL



ENGAGEMENT N°82

EN COURS

Nous définirons le Plan Numérique Territorial de la Ville d'Agen sur 5 ans (2021-2026) afin d'identifier les projets prioritaires et les modalités de mise en œuvre d'une véritable stratégie de territoire intelligent (Smart City) pour accompagner sa transformation numérique.

Une étude de définition de la stratégie numérique du territoire va être lancé avec le soutien de la Banque des Territoires. Ce travail qui permettra de définir le plan numérique territorial devrait débuter début 2022.

TERMINER LE DÉPLOIEMENT À 100% DU TRÈS HAUT DÉBIT



ENGAGEMENT N°83

EN COURS

La crise sanitaire impose d'accélérer l'aménagement numérique de notre territoire. Le déploiement du THD est avancé sur la Ville d'Agen (12 416 prises désormais raccordables sur un total de 26 105 locaux). C'est pourquoi nous nous engageons à obtenir d'Orange le déploiement de la fibre optique auprès de 100% des foyers de la Ville d'Agen d'ici fin 2022.

Le déploiement de la fibre optique continue sur la Ville d'Agen. À ce jour, l'ensemble des armoires de rue sont déployées permettant le raccordement de 21 226 locaux sur les 26 105 existants. Les travaux ont continué pendant les confinements afin de tenir l'objectif d'un déploiement total sur la ville pour fin 2022.

Simultanément, Orange a déployé ses antennes 5G sur notre ville avec 21 antennes Agen et Le Passage depuis la mi-septembre.

CRÉER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES



ENGAGEMENT N°84

EN COURS

Nous créerons et animerons un réseau de tiers-lieux numériques assurant un maillage cohérent de la ville. Accessible à tous, chaque tiers-lieu numérique proposera des espaces dédiés et sera équipé de moyens d'accès Internet (Wifi public et connexion fibre haut débit), des matériels numériques, d'un accompagnement et d'ateliers thématiques. À son lancement, ce réseau comprendra (sous réserve de l'accord des exploitants) notamment la Médiathèque, le Point Jeunes, le Florida, les centres sociaux, Destination Agen, les Montreurs d'Images, le Café Vélo, la Bibliothèque Universitaire...

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen d'étendre ce maillage sur son territoire pour préparer la population dans le cas de futures crises sanitaires (télétravail et lutte contre l'isolement).

Deux espaces numériques ont d'ores et déjà ouverts au sein de quartiers prioritaires de la ville. Le premier espace numérique est situé rue Marcel Pagnol à Barleté et est rattaché au centre social la Maison pour tous Saint Exupéry, le second rattaché au centre social la Maison pour tous de la Masse est situé rue de Montanou. Animés par des conseillers numériques dédiés, ils proposent des accompagnements individuels et des formations pour les plus éloignés du numérique.

Deux autres espaces numériques sont en cours de création : un espace numérique plus orienté seniors dans les locaux du CCAS rue Montesquieu et un tiers-lieu numérique conjoint avec le Point Jeunes au sein de la Médiathèque Lacèpède.



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



ENGAGEMENT N°85

PAROLE TENUE

Nous créerons un poste de chargé d'inclusion numérique. Ce professionnel animera une équipe d'écrivains publics numériques (bénévoles, services civiques...) qui interviendront notamment au sein des tiers-lieux pour accompagner les Agenais les plus éloignés du numérique dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne.

Une chargée d'inclusion numérique, Adélaïde Bourjade, a été recrutée au mois d'octobre 2020, deux conseillers numériques ont depuis été embauchés et travaillent dans les espaces numériques de Montanou et Barleté. Un troisième conseiller numérique a rejoint l'équipe de conseillers et accompagnera les usagers au sein du futur tiers-lieu numérique de la Médiathèque Lacépède.

CRÉER UNE "GRANDE ÉCOLE NUMÉRIQUE"



ENGAGEMENT N°86

EN COURS

Nous travaillerons avec le Campus Numérique 47 pour proposer des parcours de formation en ligne labellisés "Grande École Numérique" en complément de ce qui existe avec IN'TECH.

L'Agglomération d'Agen est fortement impliquée dans le Campus Numérique et soutient l'école In'Tech (groupe AEN).

La terminologie Grande École du Numérique (GEN) est un label accordé par l'État pour 3 ans à des établissements qui mettent en œuvre des formations numériques pour des publics en difficulté. In Tech a obtenu ce label en 2019 pour une formation d'assistants en numérique qui est également financée par la Région Nouvelle Aquitaine et par le Contrat de Ville.

CRÉER UNE APPLICATION MOBILE "VIVRE AGEN"



ENGAGEMENT N°87

EN COURS

Nous créerons une application mobile permettant aux Agenais d'accéder à l'information qui les intéresse. Cette application rassemblera les outils déjà existants («TellMyCity», «SortirAgen»,...) et les services dématérialisés de la Ville (Portail Citoyen et Famille...). Elle sera progressivement enrichie par de nouveaux services (application de mobilité, consultations citoyennes etc.).

Plusieurs prestataires ont été identifiés pour créer cette application. Au-delà de rassembler les applications utilisées sur la Ville, il s'agira d'offrir aux Agenais des services innovants comme la réservation de la garderie ou de la cantine, ou la prise de rendez-vous pour une pièce d'identité directement depuis son smartphone.

Cela demande une mise en cohérence des services d'informations de la Ville qui devrait se traduire par une mise en ligne à la rentrée 2022.

MIEUX INFORMER ET ALERTER LES AGENAIS



ENGAGEMENT N°88

EN COURS

Nous développerons un système de télé-alerte pour mieux informer les Agenais sur les sujets qui les concernent : alertes en cas de risques (crues, tempêtes, canicule...), travaux ou perturbations de circulation dans le quartier, dans la rue... tout en respectant la réglementation en vigueur.

À l'automne 2020, la Ville d'Agen a lancé un dispositif baptisé #AgenAlerte qui permet aux Agenais de s'inscrire sur une base de données sécurisée et respectant les normes RGPD et d'être informés par mail ou SMS en cas de crise (météo, inondation, canicule, crise sanitaire...), ou d'informations importantes concernant leur environnement (circulation, travaux, quartier...). L'inscription se fait sur le site de la ville ou à l'accueil de la Mairie.

UNE NOUVELLE FORMATION EN CYBERSÉCURITÉ À AGEN!

La rentrée de septembre 2021 a vu l'ouverture à Agen de 2 nouvelles formations dispensées par le Groupe AEN (anciennement Intech) : Bachelor Cyber Sécurité des Territoire (niveau Bac +3) et Expert en Sécurité Digitale (niveau Bac+5)

Grâce à sa pédagogie par projets, le groupe AEN forme pour les collectivités territoriales et les entreprises des personnes directement employables et opérationnelles.

Ce nouveau – et premier – diplôme consacré à la cyber sécurité des territoires est destiné à former les futurs Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) des entreprises et des collectivités territoriales. Il vient aussi renforcer l'offre en enseignement supérieur proposée aux jeunes sur le territoire.

Plus d'informations sur www.groupe-aen.info

LE NUMÉRIQUE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE



ENGAGEMENT N°89

EN COURS

Nous accompagnerons le développement d'un écosystème numérique avec d'une part l'incubateur du Campus Numérique 47 à Agen et d'autre part la pépinière du Technopole Agen-Garonne où nous implanterons les start-up numériques.

Le Campus Numérique 47 porté par une association évolue vers un groupement d'intérêt public (GIP) auquel l'Agglomération a fait le choix d'adhérer et d'apporter un financement annuel de 56 000 € et une subvention d'investissement de 1 M€, l'objectif étant de soutenir la formation avec le groupe AEN mais aussi l'incubation et l'accueil de start-up numériques. Parallèlement, l'Agglomération d'Agen a prévu la réalisation d'un bâtiment Incubateur-Pépinière d'Entreprise (IPE) qui aura pour vocation d'héberger les entreprises en développement sur le Technopole Agen-Garonne en lien notamment avec le Cluster Eau & Climat, la CCI, Sud Management, le Campus Numérique et Agropole accompagné par le réseau RETIS.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



ENGAGEMENT N°90

EN COURS

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dans le prolongement du SAMA (Salon des Solutions d'Avenir du Monde Agricole), nous étudierons un projet de territoire innovant basé sur la technologie numérique en agriculture pour accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agro-écologie. Ce projet s'inscrira dans la lignée d'Agropole lancée il y a 30 ans, et s'appuiera sur la pépinière d'entreprises installée sur le Technopole Agen-Garonne.

Dans le cadre de la sectorisation d'une partie du Technopole Agen Garonne, 12,5 hectares sont destinés aux activités liées aux agro-technologies, l'écologie ou l'eau.

Le cluster « Eau & Climat » est chargé d'orienter les réflexions du territoire sur les thématiques de la gestion de la ressource en eau, de l'agriculture de précision, et la climatisation durable des villes. Un partenariat avec le futur siège social de la SAUR, et l'orientation donnée au futur Incubateur Pépinière d'Entreprises du Technopole Agen Garonne, permettra d'offrir un écosystème favorable à la mise en œuvre de la transition agro-écologique.

LE NUMÉRIQUE POUR FAVORISER LES MOBILITÉS INTELLIGENTES

PERMETTRE LE TÉLÉPAIEMENT DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°91

PAROLE TENUE

Dès 2020, nous mettrons en œuvre une application mobile pour régler facilement le stationnement en voirie grâce à son smartphone : plus besoin de monnaie, ni de ticket, paiement au temps passé et moins de PV grâce à la possibilité de rallonger son temps de stationnement à distance.

L'application Presto Park permettant de gérer son stationnement en voirie directement via son smartphone a été mise en service le 11 mai 2020. Avec plus de 4000 usagers dont de nombreux abonnés, le nombre de transactions et d'abonnements progresse régulièrement.

L'application va encore évoluer dans les mois à venir, pour plus d'ergonomie avec la volonté de faciliter le contrôle au plus juste du temps de stationnement réel pour l'usager et en intégrant la demi-heure gratuite.

DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE GUIDAGE VERS LES PLACES DE STATIONNEMENT LIBRE



ENGAGEMENT N°92

ÀVENIE

Nous étudierons la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de guidage depuis son smartphone ou son GPS vers les places de stationnement disponibles y compris les places PMR.

Le stationnement est un des piliers de la mobilité de demain. Aussi, la mise en place de systèmes de guidage vers les places de stationnement disponibles pourraient être une des pistes de réflexions menées dans le cadre de l'étude mobilité en cours.

SÉCURISER LES PASSAGES PIÉTONS



ENGAGEMENT N°93

À VENIR

Nous testerons des passages piétons innovants dotés de capteurs de présence et de systèmes lumineux (peinture, LED, etc.) qui s'illumineront à l'arrivée des piétons pour faire ralentir les automobilistes. Ils seront testés sur une zone à trafic dense comme l'avenue du Général de Gaulle et la place de la Préfecture. En cas de retour positif, ils seront étendus aux abords des écoles, collèges et lycées...

Ce type d'installation sera testé notamment dans le cadre de l'expérimentation sur les travaux d'aménagement de la Place Jasmin afin de sécuriser plus encore l'abord du collège Jasmin.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS VIA UNE APPLICATION DE NAVIGATION



ENGAGEMENT N°94

À VENIR

Nous proposerons de déployer une application mobile de navigation qui rassemblera tous les moyens de transport existants (bus, voitures, pieds, vélos...) pour effectuer un itinéraire donné sur l'Agglomération. Dans un deuxième temps, cette application présentera également l'empreinte carbone associée à chaque type de déplacement.

Dans le cadre de la DSP mobilité de transition (2021- 2024), les candidats ont été invités à proposer le développement d'une application pour smartphone qui rassemblerait au sein d'une offre unique toutes les possibilités de déplacement actuelles et à venir (bus, voiture, vélo libre-service, covoiturage, taxis...) sur le territoire ainsi que les infrastructures existantes (stationnement voitures et vélos, bornes de recharge électriques, guidage à la place...). Le calendrier de déploiement n'a pas encore été défini.



DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

DÉVELOPPER LE TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

A

ENGAGEMENT N°95

EN COURS

Dans le prolongement de la première tranche du Technopole Agen Garonne (plus de 300 emplois créés à fin 2019) et de la création du 2ème échangeur Agen-Ouest, nous y poursuivrons l'accueil d'entreprises notamment industrielles en investissant et développant la Pépinière d'Entreprises et le centre de services associés tout en confortant ces engagements sur le plan environnemental (label HQE).

Sur les 95 premiers hectares ouverts à l'urbanisation à ce jour sur le Technopole Agen Garonne, plus de 42 ha sont commercialisés. En 2021, 8 entreprises seront en exploitation soit plus 500 emplois. Avec la livraison du 2ème échangeur Agen-Ouest, la dynamique va se poursuivre.

Fin 2022-début 2023, la zone comptera plus de 1 000 emplois dans les 15 entreprises qui seront en activité, sans compter les nouveaux projets qui devraient se concrétiser prochainement.

CONSTRUIRE LE SECOND ÉCHANGEUR AGEN-OUEST SUR L'A62



ENGAGEMENT N°96

EN COURS

Le deuxième échangeur autoroutier situé à Agen Ouest porté par Vinci Autoroutes est définitivement lancé grâce à la décision ministérielle et aux engagements financiers actés en juin 2019. Nous nous assurerons, au sein de l'Agglomération, de l'avancée des travaux pour une mise en service de l'ouvrage en 2022.

Le chantier du second échangeur Agen-Ouest entre Brax et Roquefort a débuté au printemps avec d'importants travaux de terrassement. À partir de l'automne, viendra la construction du pont sur l'autoroute et les travaux du bâtiment et de l'auvent de la gare. La mise en service de cet équipement est prévu fin 2022.

ECHANGEUR AGEN OUEST: OBJECTIF FIN 2022!

Le chantier du second échangeur AGEN-OUEST de l'A62 situé sur les communes de Brax et Sainte-Colombe est entrée dans sa phase active !

Les travaux généraux comprenant les terrassements et la construction du pont sur l'autoroute ont débuté au printemps 2021.

Dans les prochaines semaines vont débuter les travaux du bâtiment et de l'auvent de la gare.

À l'été prochain, les travaux généraux seront terminés pour laisser la place à l'installation des équipements techniques et d'exploitation puis viendront les travaux de chaussées et la mise en place des derniers équipements de sécurité.

La mise en service de cet équipement essentiel pour le développement du Technopole Agen Garonne et de toute la rive gauche est programmé fin 2022.

Coût global du projet

17.4M€ HT

Agglomération d'Agen

6.15M€

Conseil Départemental

6.15M€

Vinci Autoroutes (délégataire de l'Etat)

5.1M€



POURSUIVRE LE PROJET DU BARREAU ET DU PONT DE CAMÉLAT



ENGAGEMENT N°97

EN COURS

Après la livraison de l'amorce de la rocade Ouest d'Agen en 2017 (de la D119 à la D656), la construction du pont et du barreau de Camélat contribuera de manière décisive au désenclavement du territoire agenais ainsi qu'à la liaison économique entre le Nord (Villeneuvois) et le Sud (Albret) du département. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen que ce projet soit prioritaire dans son Plan Pluriannuel d'Investissements et nous défendrons son inscription aux Contrats de Plan État-Région 2014-2022 et 2022-2028. Nous donnerons, dans ce projet, une place importante aux mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes).

Le montant global de l'opération est évalué à 54 M€ (hors études et acquisitions foncières). Jean Castex, premier Ministre, s'est engagé à financer 18 M€. L'Agglomération d'Agen et le Conseil Départemental participeront à hauteur de 13,5 M€ chacun. Il manque donc 9 M€ pour boucler le plan de financement. Il manque donc 9 M€ pour boucler le plan de financement. Il serait juste et équitable qu'ils viennent du Conseil Régional.

En attendant, les dossiers relatifs aux procédures administratives (DUP, procédures environnementales, documents parcellaires) ont été déposés en Préfecture pour une Déclaration d'utilité publique (DUP) au 1er trimestre 2022.

Le démarrage des grands travaux, dont le pont sur la Garonne sont programmés au début de l'été 2022 pour une mise en service du pont et du barreau fin 2023.

ANIMER NOTRE RÉSEAU ÉCONOMIQUE

CRÉER UNE PLATEFORME DE SERVICES "AGEN ENTREPRENDRE"



ENGAGEMENT N°98

PAROLE TENUE

En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, nous proposerons à l'Agglomération de mettre en œuvre "AGEN ENTREPRENDRE", véritable plateforme de services mutualisés dédiée aux entrepreneurs agenais. Cette plateforme contribuera également à mettre en relation des cédants et des repreneurs d'entreprises.

Forts de leurs compétences complémentaires en matière de développement économique et de services aux entreprises, l'Agglomération d'Agen et la CCI ont souhaité parfaire leur dispositif commun d'accompagnement des entreprises.

Simplifier le parcours d'entrepreneur, proposer une offre en ingénierie complète (création, développement, cession-transmission), offrir des solutions immobilières et foncières compétitives, adaptées aux attentes, accompagner dans la recherche de financements, aider dans les recrutements, accompagner dans la prévention ou gestion des difficultés, tels sont les objectifs d'Agen Entreprendre qui a été mise en service en mai 2020. Rendez-vous sur www.agenentreprendre.fr

JEAN CASTEX À AGEN POUR METTRE CAMÉLAT SUR LES RAILS

Jean Castex, Premier ministre, accompagné de Jacqueline Gourault Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales est venu à Agen le 29 juillet dernier pour signer officiellement le Protocole de financement du Pont et Barreau de Camélat.

Camélat, ce projet prioritaire pour l'Agglomération d'Agen ne constitue pas seulement 3 km de contournement ouest d'Agen, c'est la concrétisation d'une ambition forte et partagée pour notre territoire, c'est le débouché tant attendu pour la RN21 sur la vallée de la Garonne créant ainsi le carrefour de la Moyenne Garonne que nous voulons ardemment construire.

Le coût du projet estimé à 60 millions d'euros hors taxes nécessite le soutien de nos partenaires et notamment du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne qui a compris l'intérêt de cette infrastructure pour le Lot-et-Garonne.

Par sa venue, Jean Castex, a concrétisé l'engagement de l'Etat à hauteur de 18 millions d'euros, soit le tiers du coût du projet hors études et acquisitions foncières.

Aujourd'hui le projet est sur les rails pour une réalisation d'ici fin 2023!

JUILLET 2022

FIN DÉCEMBRE 2023
Mise en circulation



Jean CASTEX et Jean DIONIS ont signé la convention financière pour le Pont et le Barreau de Camélat



Le Marché d'Intérêt National d'Agen-Boé

FAIRE D'AGEN LE PREMIER PRODUCTEUR D'AGRO-ALIMENTAIRE BIO



ENGAGEMENT N°99

EN COURS

Nous afficherons l'ambition de faire de notre territoire le premier producteur d'agroalimentaire bio de France en poursuivant le développement d'Agropole sur le Technopole Agen-Garonne. Afin de marquer ce positionnement stratégique, nous proposerons d'organiser chaque année les Assises de l'Agroalimentaire bio.

L'Agglomération d'Agen va investir prochainement pour rénover le carreau du Marché d'Intérêt National d'Agen-Boé. À l'horizon 2023, la réalisation d'une nouvelle plateforme permettra de moderniser les pratiques locales au travers d'espaces modernisés (alimentation électrique, maintien de la chaîne du froid, développement d'un carreau Bio et d'un Cash Fermier, showroom, frigos dédiés aux apports des producteurs pour leurs livraisons). Parallèlement, une réflexion est en cours sur la création d'une Plateforme Alimentaire Territoriale sur laquelle les producteurs pourront proposer leurs produits à destination des marchands de détails et des industriels agroalimentaires.

UNE AMBITION AÉRONAUTIQUE POUR AGEN



ENGAGEMENT N°100

ABANDONNÉ

L'Agglomération d'Agen est située au cœur de l'Aerospace Valley (entre Bordeaux et Toulouse) mais compte aujourd'hui peu d'entreprises dans le secteur de l'aéronautique en pleine croissance. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen de réserver le foncier situé autour de l'aéroport d'Agen pour une vocation aéronautique.

La crise sanitaire aura eu des conséquences durables sur l'industrie aéronautique. Une des premières mesures post confinement a été l'arrêt de la ligne commerciale AGEN-PARIS. Les travaux de la commission de révision du programme dite Commission COVID ont conclu que cet engagement n'était plus pertinent et qu'il devait être abandonné.

RENFORCER LE PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONFORTER AGEN COMME PÔLE UNIVERSITAIRE



ENGAGEMENT N°101

EN COURS

Nous poursuivrons avec l'Agglomération d'Agen le développement de l'offre universitaire d'Agen en soutenant l'essor d'un campus santé (licence de médecine suite à l'ouverture de la première année en 2019...) et en accompagnant l'extension de l'ENAP (500 élèves supplémentaires par an, émergence du pôle criminologique). Nous accompagnerons activement le développement de Sud Management.

Avec ses partenaires, l'Agglomération d'Agen œuvre sur plusieurs axes pour renforcer son offre en enseignement supérieur :

- Consolidation de certaines filières universitaires, licence complète AES et LEA au centre universitaire du Pin, Biologie au DUSA,
- Soutien à l'augmentation du nombre d'étudiants infirmiers au sein de l'IFSI d'Agen + 20 places par an,
- Accompagnement de Sud Management dans son projet d'installation sur le TAG,
- Lancement de l'élaboration du projet de Pôle Aquitain d'Excellence en Criminologie Appliquée porté par l'ENAP sur un terrain cédé à l'euro symbolique par l'Agglomération d'Agen situé sur le Campus Michel Serres.

FAIRE DES CAMPUS DU PIN ET MICHEL SERRES DES "CAMPUS CONNECTÉS"



ENGAGEMENT N°102



Nous candidaterons pour labelliser nos deux campus (Pin et Michel Serres) "Campus Connectés" du Ministère de l'Enseignement Supérieur. À l'image de ce qui été réussi avec la PACES (première année commune aux études de santé), ce dispositif permettra d'élargir l'offre de formation pour les étudiants agenais via l'enseignement en ligne (vidéo, salle immersive...), et un accompagnement humain renforcé grâce à un environnement universitaire privilégié et un tutorat pédagogique.

Les campus connectés offrent la possibilité de poursuivre une formation du supérieur, diplômante ou certifiante, à distance, et dans des conditions favorisant sa réussite. Ils constituent de véritables nouveaux lieux de lien social dans les territoires enclavés.

L'Appel à Projet "Campus Connectés" s'est clôturé en mars 2021 et l'Agglomération postulera lors de la prochaine vague dont le calendrier n'est pas encore connu.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CŒUR DE VILLE

FAIRE DU CŒUR DE VILLE D'AGEN LE PÔLE COMMERCIAL D'EXCELLENCE DU DÉPARTEMENT



ENGAGEMENT N°103

PAROLE TENUE

Nous proposerons d'accompagner nos commerçants du centre-ville dans le virage du digital par la création d'un Community Manager qui deviendra leur "ambassadeur" sur les réseaux sociaux pour valoriser leur savoir-faire, développer et fidéliser leur clientèle, et plus largement les accompagner dans leur développement numérique. Nous proposerons également de créer une «boutique services» proposant conciergerie, consigne, garde d'enfants, click and collect, location de poussettes, steward urbain, etc.

La crise du COVID a accéléré la mise en œuvre du plan de digitalisation du centre-ville qui comprend 3 axes déclinés autour de la marque Agen Commerces.

D'abord, une prestation de community manager est effective depuis 15 décembre 2020 avec, à ce jour, plus de 150 publications sur les réseaux facebook et instagram afin de faire la promotion du commerce agenais et de l'expérience "achat" en centre-ville.

Puis, la création d'un site vitrine reprenant toutes les boutiques du centre-ville et les infos pratiques (stationnement, animations...), wwwagencommerces.fr.

Enfin, l'application "comercii": testée en 2020 auprès de 20 commerçants pilotes, et adaptée en fonction des exigences exprimées, cette application est totalement gratuite pour le commerçant et vise à récompenser l'achat clients. Malgré le contexte sanitaire et les fermetures administratives, plus 60 commerçants ont choisi de se fédérer et d'être visibles sur l'application COMERCII et ainsi promouvoir l'offre du commerce agenais avec la possibilité de click and collect et ou de livraison.

Autre volet de cet engagement, la création d'une boutique de service. Après réflexion, il a été décidé de travailler avec l'Office du tourisme Destination Agen qui propose d'ores et déjà la location poussette, location vélo, lange d'enfants, wifi, point recharge multimédia. Les études se poursuivent encore sur la guestion de la garde d'enfants.

AMÉNAGER LA RUE PARMENTIER



ENGAGEMENT N°104

À VENIR

En continuité de la rénovation du Marché-Couvert réalisée en 2019, nous aménagerons la rue Parmentier pour créer un lien fort entre le boulevard Piéton et le Marché-Couvert. La rue Parmentier deviendra alors un lieu privilégié d'animations commerciales et gastronomiques.

Par sa proximité du boulevard piéton et du Marché-Couvert, la rue Parmentier s'impose d'ores et déjà comme le lieu privilégié d'animations gastronomiques (Afterwork du marché, Agen Village etc...). Son aménagement demande une concertation poussée entre les acteurs concernés (commerçants, élus, usagers...).

PORTER UNE AMBITION TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET ARTISANALE POUR LE QUARTIER DU PIN



ENGAGEMENT N°105

EN COUR

Nous poursuivrons la requalification commerciale de la portion Castex-Pin du Boulevard de la République entreprise par la Ville en donnant une priorité aux projets à vocation touristique ou artisanale.

Portées ou encouragées par la Ville, plusieurs actions participent à la redynamisation de ce quartier. Les Prunelles Créatives, association regroupant plusieurs créatrices locales ont ouvert une boutique éphémère au 124 Bd de la République pendant la période des fêtes de fin d'année. Tout comme les artisans d'art qui étaient auparavant à côté de la patinoire et qui se sont installés dans une boutique vacante au 105 bd de la république.

Enfin, l'association «Le Quartier» qui se veut un lieu de rencontre, d'exposition pour les artistes a ouvert son espace au 148 bd de la République.

METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS MENSUEL DU CŒUR DE VILLE



ENGAGEMENT N°106

PAROLE TENUE

Avec les Commerçants d'Agen, nous proposerons un programme mensuel d'animations du cœur de ville tout au long de l'année sur l'ensemble des places de la ville (Gravier, Boul'piéton et Pin). Ces animations seront organisées en partenariat avec les acteurs culturels et les associations sportives d'Agen.

Un programme d'animation global a été construit par les services sports et culture de la Ville et l'Union des Commerçants avec le soutien de l'Agence du Commerce. Ainsi, l'opération "1 artiste, 1 commerçant" a été un véritable succès au printemps. Depuis le début de l'été "les Instants de la Création", rassemblent un samedi sur deux des artistes place de la cathédrale. Des démonstrations et initiations sportives sont également programmées tout comme les animations commerciales habituelles (les quinzaines commerciales, les braderies et "Agen Village").

ORGANISER UN FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE



ENGAGEMENT N°107

PAROLE TENUE

Nous organiserons un «Festival de la gastronomie d'Agen» chaque année en été en partenariat avec les restaurateurs et les commerçants d'Agen autour de la marque #AgenLeMeilleurDuSudOuest.

La première édition du Festival de l'alimentation et de la gastronomie de demain s'est tenue début juillet à Agen. Une journée d'échange au Centre de Congrès autour des grandes questions alimentaires rassemblait des intervenants de tous horizons pour débattre avec des chefs et des acteurs locaux sur des initiatives, innovantes et prometteuses autour de l'alimentation. Education au bien manger, approvisionnement circuit courts ou encore reconnexion avec le monde agricole étaient au menu des échanges. Le Festival s'est poursuivi par un week-end gourmand sur l'Agglomération agenaise afin de valoriser la gastronomie locale (soirée "Tous en Terrasse", rencontres sur les marchés de plein vent, démonstrations culinaires par des chefs locaux et les chefs invités, dîners à «4 mains», brunch…).

LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE



ENGAGEMENT N°108

EN COURS

Nous créerons un fonds pour financer des appels à projet à vocation commerciale et accompagner des projets innovants. Nous développerons des boutiques éphémères selon le concept «Ma boutique à l'essai».

L'observatoire des locaux vacants permets de quantifier les mouvements de la vacance commerciale, c'est un outil précieux qui permet à l'Agence du Commerce d'accompagner et d'orienter les porteurs de projets en fonction de leur activité vers des zones dédiées.

Un travail est également mené en collaboration avec les agents immobiliers. La première expérience de boutique éphémère a été menée sur le local situé au 124 Bd de la République de novembre 2020 à janvier 2021. En effet, l'association « les Prunelles créatives » ont testé leur concept en boutique. Depuis, elles se sont installées de manière pérenne à l'entrée de la rue Emile Sentini.

MUTUALISER LES LIVRAISONS EN CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°109

À VENIR

Nous proposerons la mutualisation des livraisons des commerces du cœur de ville à partir d'une plateforme créée au MIN pour désengorger le centre-ville le matin et réduire les frais de transports pour les commerçants. Les livraisons seront réalisées par des professionnels de la logistique à l'aide de véhicules propres.

Une première réunion de travail a réuni des opérateurs locaux spécialistes de la livraison dans les cœurs de ville. Une démarche plus approfondie va être menée pour évaluer les attentes et les besoins des commerçants.



DANS NOS QUARTIERS

RENFORCER NOS QUARTIERS AVEC DES PÔLES COMMERCIAUX ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ



ENGAGEMENT N°110

À VENIR

Nous soutiendrons le développement de pôles commerciaux et des services de proximité dans chacune des parties périphériques de la Ville.

À ce titre, nous avons identifié :

- Pour la partie Sud-Ouest : les pôles Boulevard de la Liberté (ex-LIDL) et Avenue d'Italie (Aquasud)
- Pour la partie Sud : le pôle Edouard Lacour / Roland Goumy
- Pour la partie Est : le pôle Jean Jaurès / Floréal
- Pour la partie Nord-Est : le pôle Donnefort / Léon Blum
- Pour la partie Nord : le pôle Rouquet / Avenue Georges Delpech

Sur la partie Est de la ville autour du pôle Jean Jaurès / Floréal, plusieurs réunions ont eu lieu sur site pour rencontrer les commerçants, leur présenter les projets immobiliers à venir et recenser leurs besoins et projets d'évolution.

ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS

ORGANISER DES LIEUX DE BAIGNADE PUBLICS EN ÉTÉ

A

ENGAGEMENT N°111

PAROLE TENUE

À court terme, nous proposerons à l'Agglomération d'ouvrir le jardin de la piscine Aquasud en été et d'en faire un lieu d'animation pour les familles avec transats et parasols. À moyen terme, le dossier d'Agen-Plage à Passeligne sera à nouveau instruit.

Avec "C'est l'été à Aquasud", la piscine est devenue pendant tout le mois de juillet un véritable lieu de loisirs et de détente doté de parasols, transats, jeux aquatiques gonflables pour les plus-petits, terrain de beach-volley, de badminton... Des soirées cross fit sont organisées durant l'été et, tous les jours, des séances gratuites de réveil musculaire et gainage seront proposées par les maitres-nageurs.

Au vu des coûts considérables nécessaires à sa réalisation, le projet Agen-Plage à Passeligne n'a pas été retenu dans le plan pluri-annuel d'investissement de l'Agglo.

Toutefois, l'opération Garonne-Plage avec l'installation d'une plage sur la Garonne pendant tout le mois d'août a connu un vif succès populaire. Elle sera reconduite si les dispositions règlementaires et sanitaires le permettent.

CRÉER UNE AIRE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS



ENGAGEMENT N°112

EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération de créer une aire d'accueil des camping-cars en proximité de la Ville d'Agen et qui sera reliée au cœur historique et commercial par des voies de circulations douces.

Les emplacements pour la création de deux aires d'accueil et de services pour les camping-cars proches du centre-ville d'Agen ont été identifiés et actés. Le premier terrain se situe rue des îles et est en cours d'acquisition par l'Agglomération d'Agen, il pourra accueillir environ 25 emplacements. Le second se situe sur la commune du Passage d'Agen en bord de Garonne, à gauche de la passerelle piétonne en arrivant d'Agen et accueillera une petite dizaine d'emplacements. Une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ces deux équipements complémentaires sera lancée en juin. L'aire du Passage verra le jour en 2021, celle d'Agen en 2023.

LE SUCCÈS DE GARONNE PLAGE

200 personnes en moyenne chaque jour ont fréquenté la plage de baignade sur la Garonne pendant les 3 semaines d'ouverture du 4 au 22 août avec des pointes à 500 personnes les jours de grand beau temps





ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ISSUS DE LA COMMISSION COVID

FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES



ENGAGEMENT N°113

EN COURS

La crise sanitaire va générer une augmentation massive du chômage des jeunes. La ville soutiendra, aux côtés de l'Agglomération, toutes les structures qui agiront pour lutter contre cette tendance. La ville prendra sa part de responsabilités en recrutant des jeunes pour satisfaire les besoins sociaux générés par la crise par l'intermédiaire de contrats aidés (service civique, emplois-compétences, un jeune-une solution), en soutenant par un fonds dédié l'emploi des jeunes en appui des aides d'Etat (par exemple sur l'entreprenariat des jeunes) et le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et en participant, aux côtés des chambres consulaires, à la promotion de l'emploi des jeunes par les entreprises.

La Ville et l'Agglomération d'Agen prendront leur part dans la mobilisation indispensable autour de l'emploi des jeunes. Pour ce faire, l'administration commune a augmenté de manière importante le nombre de services civiques, dont une dizaine ont été affectés au centre de vaccination. Le nombre de contrat d'apprentissage a également été doublé en 2021. Parallèlement, 3 conseillers numériques ont été recrutés, deux dans le cadre du dispositif adulte-relais l'autre dans le cadre de l'appel à projet ANCT.

ADAPTER LE PROJET AÉROPORTUAIRE D'AGEN À LA CRISE SANITAIRE



ENGAGEMENT N°114

PAROLE TENUE

La crise sanitaire a eu pour effet de mettre à mal la filière aéronautique. Le Syndicat Mixte a été contraint d'arrêter la liaison-voyageurs vers Paris dès le mois de juin 2020. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen d'entamer des négociations actives sur les trajets ferroviaires vers Paris, notamment le matin pour prévoir une arrivée à Montparnasse autour de 9h30. Malgré tout, l'infrastructure aéroportuaire demeure essentielle à une partie de l'activité économique. Nous devrons ajuster les activités de l'aéroport à l'apprentissage, à la formation, aux loisirs et aux vols d'affaire.

La fin de la liaison Agen-Paris en juin 2020 a poussé le SMAD (Syndicat Mixte pour l'Aérodrome Départemental) à mener un travail de définition d'une nouvelle stratégie de développement autour de l'aviation d'affaires, de loisirs, mais aussi d'apprentissage et de formation et dans le respect de son environnement.

Parallèlement, depuis plusieurs mois, l'Agglomération d'Agen et la SNCF étaient en discussion pour amorcer un TGV au départ d'Agen le matin permettant d'être à Paris à 9h. La SNCF a confirmé en juin dernier l'amorçage d'un TGV au départ d'Agen à 6h du matin, à compter du mois de décembre 2021, au moment de la mise en place de la nouvelle grille des horaires.

DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021, UN TGV DIRECT D'AGEN QUI ARRIVE À 9H00 À PARIS

Dès la publication des nouveaux horaires de la SNCF en décembre prochain, un nouveau TGV direct partira d'Agen vers 6h00 du matin pour arriver à Paris à 9h00. Une excellente nouvelle qui permettra d'enchainer sur une journée complète de travail à Paris!



REFONDER LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN



ENGAGEMENT N°115

À VENIR

La crise a fait s'effondrer le marché des salons et des congrès. Une modification structurelle de notre centre de congrès est à venir, c'est l'ensemble du projet qui doit être revu à la lumière des nouvelles attentes du public du tourisme d'affaires. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen, propriétaire du centre de congrès, de mener rapidement cette réflexion en lien avec l'office de tourisme intercommunal et notre direction de l'action culturelle.

L'économie du tourisme d'affaire a connu de profonds bouleversements qu'il faut prendre le temps d'évaluer avant de prendre des décisions durables. C'est pourquoi une procédure pour une nouvelle DSP de gestion sera lancée fin septembre. Elle permettra de redessiner une stratégie à long terme pour cet équipement communautaire.

CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE D'URGENCE



ENGAGEMENT N°116

À VENIR

L'épidémie a montré l'urgence de la mobilisation très rapide de citoyens agenais vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous. De manière à être efficace en situation d'urgence, la ville gèrera de manière permanente une réserve de citoyens acceptant volontairement de participer à cet effort d'entraide en situation de crises diverses (crise sanitaire, inondation, etc.).

La mobilisation spontanée des Agenais lors de la crise du COVID et notamment du premier confinement a encouragé la Ville à formaliser et encadrer les bonnes volontés. Une réflexion conjointe avec le CCAS, le service Santé et le service Proximité Vie des Quartiers sera menée dans ce sens. Elle pourra être mobilisée et testée lors de la journée citoyenne 2022 (cf engagement n°44).

S'ORGANISER POUR ANTICIPER LES SITUATIONS D'URGENCE



ENGAGEMENT N°117

EN COURS

La crise sanitaire a mis en évidence l'absence de stocks de sécurité, dans les vêtements de protection courants (masques, blouses...). La ville d'Agen s'équipera en conséquence de manière à pouvoir anticiper de nouveaux évènements ultérieurs.

Par ailleurs, la ville d'Agen doit s'organiser pour répondre à l'urgence alimentaire, d'abord en soutenant les associations caritatives et, si nécessaire lorsque celles-ci sont susceptibles de faire défaut, d'en prendre le relais. Pour l'ensemble de ces actions, la ville d'Agen élaborera un plan de résilience pour anticiper toute nouvelle crise.

La ville d'Agen fournit des masques, du gel hydroalcoolique, des gants... aux associations d'aides alimentaires de son territoire qui en ont besoin. Un suivi hebdomadaire est assuré pour recenser les demandes et faire un état des lieux. D'autre part, la ville d'Agen va augmenter son soutien financier vers ces dernières pour compenser les achats effectués pendant cette année et les projets structurants autour de nouveaux bénéficiaires qui apparaissent, suite à la crise, dans leurs champs d'intervention.

RENFORCER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX



ENGAGEMENT N°118

EN COURS

La crise sanitaire nous incite à promouvoir nos services publics par des outils numériques. Nous identifierons en particulier les domaines sportifs et culturels comme devant être accessibles à distance : visite virtuelle de nos lieux culturels, formation en ligne, diffusion en direct de séances sportives ou de manifestations culturelles, etc.

La digitalisation des services municipaux s'est accélérée sous la double pression de la crise sanitaire et des attentes croissantes des usagers. Outre la mise en place des applications smartphones prévues au programme de mandat (Vivre#Agen, Presto Park, Mobilité...) de nombreuses initiatives sont menées dans les services et seront amenées à se développer (visite en réalité virtuelle avec l'office du tourisme, visite virtuelle des Jacobins, numérisation des œuvres du Musée,...).

INSTALLER LE DROIT AU TÉLÉTRAVAIL À LA MAIRIE



ENGAGEMENT N°119

PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération en début d'année 2021 de faire du télétravail un outil de progrès social et de l'installer comme nouveau droit pour les employés de l'administration commune d'Agen.

La crise sanitaire que nous traversons depuis le printemps 2020 nous a obligé à repenser notre organisation du travail avec notamment la découverte, pour beaucoup, du télétravail. L'expérience a montré que ce mode d'organisation a contribué à garantir un bon niveau de service public sur l'ensemble des activités de la Ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen. Il était donc nécessaire de proposer cette option de manière plus durable et structurante. Afin de répondre à cet enjeu, l'administration commune s'est équipé d'un parc d'ordinateurs portables partagés, d'une solution de visioconférence installée dans 4 salles de réunion, d'une solution d'audioconférence et lance le déploiement des solutions collaboratives Teams. Parallèlement, un protocole d'accord a été signé pour installer le télétravail comme un droit pour les agents qui peuvent désormais en bénéficier 3 jours par semaine.



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AGENAISES



ENGAGEMENT N°120

ÀVENIE

La ville procédera à un inventaire précis des aides de l'Etat (et des autres collectivités territoriales) en lien avec chacune des associations agenaises et mesurera avec elles l'impact de la COVID sur leurs activités en 2020 et 2021. La Ville, forte de ce constat, accompagnera les associations dans leurs démarches de recherche de financement. La ville soutiendra la promotion d'une nouvelle génération de spectacles vivants (plus petits, en plein air, phygitaux).

Dans le contexte particulier post-COVID, la recherche de financement extérieur reste une des clés pour le développement des associations. Une chargée de mission vient d'être recrutée dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, elle sera également chargée d'identifier les appels à projets et programmes susceptibles d'intéresser les associations agenaises.

EXPRESSION POLITIQUE

AGEN MÊME 2020

Le 8 septembre dernier, notre ville a connu des pluies diluviennes avec plus 138 mm d'eau tombé en 2 heures soit l'équivalent de presque 3 mois de notre pluviométrie habituelle. Plusieurs secteurs de la ville ont été durement touchés, notamment les quartiers jasmin et Sacré-Cœur.

Le soir même, les élus de la ville dont la Première adjointe en charge en l'absence du Maire étaient sur le terrain aux côtés des services de secours pour s'assurer de la mise en sécurité des personnes, coordonner les interventions des services municipaux et communautaires et mettre en place le relogement des premières familles.

Dès le lendemain, les élus de la majorité étaient aux côtés des sinistrés pour organiser le nettoyage des habitations et des garages, le pompage des caves ou le débarrassage des déchets. D'autres faisaient du porte à porte pour informer les sinistrés et identifier les situations les plus critiques

Parallèlement, nous avons immédiatement mis en place une cellule d'urgence pour recueillir les besoins des sinistrés et orienter les offres d'aide vers ceux qui avaient le plus besoin.

La polémique lancée par l'opposition sur la gestion de la crise par la majorité municipale est indigne.

Indigne par la méconnaissance des problématiques. La quantité d'eau tombée en 2 heures a saturé un réseau d'évacuation hydro-curé deux fois par an et dont le dimensionnement répond aux normes et aux spécificités de chaque rue (nombre d'habitations, de toitures, pente, ...). 2 heures après, l'eau s'est évacuée très vite ce qui confirme que nos réseaux sont en capacité d'absorber un tel volume mais sur un temps plus long

Doit-on s'en satisfaire ? bien sûr que non ! Un audit précis est en cours pour déterminer les points de blocages et s'assurer que ces situations ne se reproduisent pas malgré des épisodes pluvieux qui sont amenés à se reproduire.

Polémique indigne aussi sur l'engagement de la municipalité aux cotés de sinistrés. Toute l'équipe municipale et tous les agents de la Ville et de l'Agglomération concernés ont œuvré sans relâche pendant plusieurs jours pour gérer les situations d'urgences et leurs conséquences sur le long terme.

Polémique indigne enfin et surtout parce que durant cette crise, les élus de l'opposition ont brillé par leur absence. Toujours prompt à critiquer et dégainer des communiqués de presse, aucun élu de l'opposition n'a été sur le terrain pour constater les dégâts, aucun élu de l'opposition n'a spontanément proposé son aide comme l'on fait de nombreux citoyens agenais.

Mesdames et Messieurs de l'opposition, vous avez oublié une règle essentielle : avant d'être des élus d'opposition, vous êtes des élus de la Ville d'Agen.

La Majorité municipale Agen-Même 2020

AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

Il y a plus d'un an maintenant, se déroulait l'élection municipale agenaise.

Depuis un an, vos 7 conseillers d'opposition, issus d'horizons divers, travaillent, sont présents, pour porter en votre nom nos valeurs communes de solidarité, d'écologie et de progrès.

En conseil municipal bien sûr, mais aussi dans les différents groupes de travail : 12 commissions statutaires, 12 commissions municipales, 15 groupes-projet. Partout où la parole nous est donnée, nous relayons vos réactions face à l'action de la majorité municipale actuelle.

Perplexité devant le tracé de nouvelles pistes cyclables, réalisé sans aucune concertation.

Incompréhension de la baisse de 10% des subventions aux associations culturelles, aux actions plus indispensables que jamais après ces mois de confinement et d'activité ralentie.

Impatience devant l'absence de mesures réelles pour adapter notre ville au dérèglement climatique, alors que notre ville souffre déjà, nous l'avons malheureusement tous constaté le 8 septembre dernier, face à des pluies dont la violence sera de plus en plus fréquente.

Colère devant l'absence de solidarité suite aux crises actuelles, sanitaire d'abord, économique et sociale aujourd'hui.

Colère encore, devant le blocage, une nouvelle fois, d'un centre d'accueil pour migrants, que la solidarité la plus élémentaire rend pourtant indispensable face aux troubles du monde.

Nous continuerons, avec vous et pour vous, à alerter, dénoncer, et proposer un autre modèle pour Agen, pour les Agenaises et les Agenais.

Vos élu.e.s : Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Pierre Dupont, Fatna Karam, Naïma Lasmak, Frédéric Rauch

agenunsoufflecitoyen@gmail.com







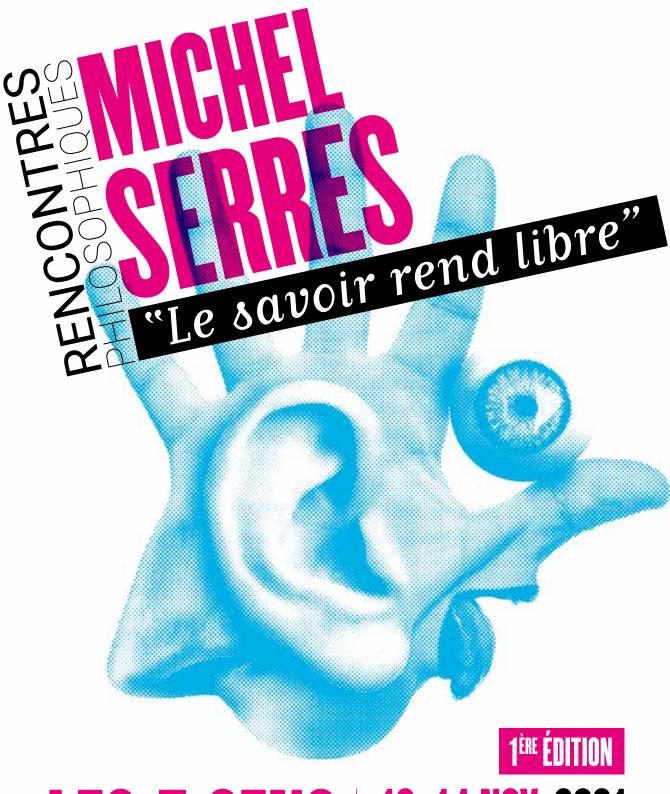


SOYEZ INFORMÉS EN CAS DE CRISE

inondation, tempête, épidémie, canicule...



Inscrivez-vous sur www.agen.fr



LES 5 SENS

RENCONTRES • DÉBATS CONFÉRENCES • ATELIERS SALON DU LIVRE

12>14 NOV. 2021 AGEN









